

JUILLET 2022

PLANS D'ACTION CLIMATIQUE DES INVESTISSEURS (INVESTOR CLIMATE ACTION PLANS, ICAP)

CONSEILS POUR L'UTILISATION DE L'ÉCHELLE DES ATTENTES



L'échelle des attentes et le guide des ICAP ont été préparés grâce aux contributions des membres du groupe de travail des ICAP de l'Investor Agenda

Y prennent part : Adam Colling (PRI), Chris Fox (Ceres), Danielle Boyd (IIGCC), Eniko Horvath (PRI), Hamish Stewart (PRI), Kirsten Spalding (Ceres), MacKensy King (CDP), Mahesh Roy (IIGCC), Maja Filipovic (IIGCC), Natalie Queathem (Ceres), Peter Ellsworth (Ceres), Rahnuma Chowdhury (UNEP FI), Sophie Adams (CDP), Sara Sciammacco (Ceres) Adrian Fenton (IIGCC) Pratima Divgi (CDP) Julian Grolee (IIGCC), Claude Amstutz (Ceres), Emma Jenkins (CDP), Harrison Smith (IIGCC), Jane Ho (AIGCC), Serena Li (AIGCC), Kaede Kawauchi (Ceres), Rachel Ward (Reward Consulting for IIGCC), Jodi-Ann Wang (PRI), Paul Smith (UNEP FI), Ben Tabor (Ceres) et le comité de pilotage de l'Investor Agenda et le groupe de travail sur la communication.

Les partenaires fondateurs de l'Investor Agenda sont reconnaissants à toutes les parties prenantes qui ont participé à l'élaboration de l'échelle des attentes et du guide des ICAP, et remercient vivement le Dr Rory Sullivan, de Chronos Sustainability, d'avoir élaboré ce document.

Nous tenons également à remercier la ClimateWorks Foundation pour son rôle de partenaire financier de l'Investor Agenda.



Avis de non-responsabilité antitrust, juridique et réglementaire

L'Investor Agenda et ses partenaires s'engagent à respecter toutes les lois et réglementations qui leur sont applicables. Cela inclut, entre autres, les lois et réglementations antitrust et autres, ainsi que les restrictions sur l'échange d'informations et autres engagements de collaboration qu'elles imposent.

L'échelle des attentes et le guide des ICAP sont fournis à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme des conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, financiers ou autres.

Glossaire des termes

AFOLU : Agriculture, sylviculture et autres utilisations des sols

AIGCC : Asia Investor Group on Climate Change en Asie.

Alliances NZ : Renvoie aux alliances zéro émission nette des investisseurs : NZAM, PAII et AOA

AOA : Net-Zero Asset Owner Alliance sous l'égide des Nations Unies

APRA : Autorité australienne de régulation prudentielle

AUM : Actifs sous gestion

CDP : Anciennement le « Carbon Disclosure Project »

FCA : Financial Conduct Authority (Autorité de bonne conduite financière)

GES : Gaz à effet de serre

GFANZ : Glasgow Finance Alliance for Net Zero

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

IA : The Investor Agenda

ICAP : Plans d'action climatique des investisseurs (Investor Climate Action Plans)

IIGCC : Investor Group on Climate Change

IIGCC : Institutional Investors Group on Climate Change (Groupe des investisseurs institutionnels sur les changements climatiques)

NGFS : Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier

NZAM : Initiative « Net Zero Asset Managers », coordonnée par l'AIGCC, le CDP, Ceres, l'IIGCC, l'IIGCC et les PRI

OIT : Organisation internationale du travail

PCAF : Partnership for Carbon Accounting Financials

PRA : Autorité de régulation prudentielle

PRI/ UNPRI : Principes pour l'investissement responsable

RtZ : Race to Zero

SBTi : Science Based Targets Initiative

TCFD : Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures – TCFD)

TPI : Transition Pathway Initiative

UNEP FI : Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	04
2	INVESTISSEMENT	09
	Gestion des risques	11
	Allocation d'actifs	12
	Financement des solutions climatiques et de l'innovation	15
	Considérations supplémentaires sur la fixation des objectifs	17
3	DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES	29
	Engagement collectif/collaboratif	30
	Engagement bilatéral	30
	Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires	31
4	DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	33
	Le rôle des investisseurs dans le lobbying et le dialogue avec les pouvoirs publics	34
	Approches du dialogue	34
	Engagement politique pour les petits et grands investisseurs	35
5	REPORTING DES INVESTISSEURS	38
	Engagements, objectifs et cibles	38
	Émissions de carbone et évaluation du portefeuille	39
	Alignement sur la TCFD et évaluation du reporting	39
6	GOVERNANCE	41
	Politique d'investissement	42
	Approches du dialogue	42
	Stratégie, planification et évaluation	42
	Rapports au conseil d'administration	43
	Bilan de compétences	43
7	ANNEXE 1	46
	Mise en correspondance a) du cadre de reporting et d'évaluation des PRI et b) du questionnaire CDP sur les changements climatiques avec le domaine de reporting des investisseurs de l'échelle des attentes des ICAP	



INTRODUCTION

L'INVESTOR AGENDA

L'Investor Agenda est la plus grande collaboration mondiale de réseaux d'investisseurs composée de sept grands groupes : l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC), le CDP, Ceres, l'Investor Group on Climate Change (IGCC), l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), les Principes des Nations unies pour l'investissement responsable (UN-PRI) et l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI). Nous œuvrons ensemble à la mobilisation de l'ensemble de la communauté des investisseurs afin d'agir sur la crise climatique et de défendre collectivement des politiques publiques qui accélèrent la transition des investisseurs vers une économie à zéro émission nette. L'Investor Agenda vise à établir un programme de leadership commun, unifié et complet, qui met en avant les meilleures pratiques et orientations des investisseurs dans quatre domaines d'action interdépendants : l'investissement, le dialogue avec les entreprises, le dialogue avec les pouvoirs publics et le reporting des investisseurs, ainsi que la gouvernance comme thème transversal.

Ensemble, ces quatre domaines d'intervention constituent la structure des plans d'action climatique des investisseurs (ICAP). Les partenaires de l'Investor Agenda ont fait de la gouvernance *un thème transversal* qui sous-tend ces quatre domaines, afin de garantir que toutes les considérations liées au climat soient intégrées dans les dispositifs de gouvernance descendante des investisseurs.

L'Investor Agenda – Principaux domaines d'action



Investissement

Gérer les risques climatiques systémiques dans les portefeuilles des investisseurs et permettre la transition en transférant les capitaux vers des entreprises créatrices de valeur et prêtes à réussir dans un avenir zéro émission nette.

.....



Dialogue avec les entreprises

Dialoguer avec les entreprises pour réaliser et afficher des progrès réels dans le sens d'un avenir avec une trajectoire de 1,5° C.

.....



Dialogue avec les pouvoirs publics

Défendre des politiques visant à assurer une transition équitable vers une économie à zéro émission nette à l'horizon 2050, notamment en fixant des objectifs nationaux de réduction des émissions pour 2030 qui soient en phase avec l'objectif de limiter la hausse des températures mondiales à 1,5° C.

.....



Reporting des investisseurs

Améliorer le reporting des investisseurs pour aider les parties prenantes à suivre l'action des investisseurs dans le cadre d'une trajectoire de 1,5° C.

Thème transversal



Gouvernance

Mettre en œuvre une structure et une stratégie de gouvernance climatique efficaces afin de garantir que les investisseurs évaluent correctement les risques et les opportunités liés au climat et agissent en conséquence, fixent des objectifs et des cibles climatiques connexes, et en rendent compte.

ÉCHELLE DES ATTENTES DES PLANS D'ACTION CLIMATIQUE DES INVESTISSEURS (ICAP)

L'Investor Agenda a élaboré l'**échelle des attentes des ICAP**, qui définit les attentes communes des investisseurs dans les domaines d'intervention interdépendants. L'échelle des attentes définit les dimensions d'un plan d'action climatique complet pour les investisseurs, quel que soit le stade auquel ils se trouvent dans le processus d'intégration des risques et des opportunités liés aux changements climatiques dans leurs activités. Elle permet aux investisseurs de commencer à évaluer où ils se situent actuellement dans leur parcours zéro émission nette et d'identifier les actions qu'ils pourraient entreprendre pour renforcer leur approche.

Ce guide a été élaboré afin d'aider les investisseurs à interpréter l'Échelle des attentes des ICAP et à éclairer la stratégie climatique. Il permet aux investisseurs d'évaluer eux-mêmes leur position sur l'échelle, à comprendre les principales actions qu'ils peuvent entreprendre pour renforcer leur approche, à communiquer ces informations à leurs collègues et à s'orienter dans un nombre croissant d'initiatives liées au climat et d'attentes en matière de reporting. Le guide comprend un ensemble de ressources destinées à faciliter l'élaboration des ICAP. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les outils et orientations, mais plutôt d'une indication des ressources disponibles.

L'échelle des attentes des ICAP (« l'Échelle ») donne aux investisseurs les moyens d'agir sur les changements climatiques en fournissant un cadre unique, complet et global qui rassemble les ressources existantes en matière d'investissement, de dialogue avec les entreprises, de dialogue avec les pouvoirs publics, de reporting des investisseurs et de gouvernance. Elle peut être utilisée avec d'autres ressources clés et ne tient pas compte de la méthodologie. Les investisseurs peuvent utiliser l'Échelle de plusieurs façons, notamment :

- Pour évaluer leur approche actuelle de la gestion des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.
- Pour publier un ICAP autonome.
- Pour intégrer des éléments des ICAP dans leurs stratégies et informations relatives aux changements climatiques.
- Pour communiquer leurs activités et leurs plans actuels aux parties prenantes.

Qu'est-ce qu'un plan d'action climatique des investisseurs ?

Un plan d'action climatique des investisseurs, souvent appelé plan de transition climatique, est un ensemble d'objectifs, d'actions et de mécanismes de responsabilité visant à aligner les activités commerciales d'une organisation sur une trajectoire d'émissions de GES compatible avec l'objectif de zéro émission nette à l'horizon 2050. L'ambition de la trajectoire doit être compatible avec une augmentation maximale des températures mondiales de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, avec un dépassement faible ou nul. Comme de plus en plus d'entreprises et d'investisseurs publient des plans de transition, l'échelle des attentes des ICAP et le présent guide peuvent aider les investisseurs à élaborer et à publier des plans d'action. Ces plans d'action doivent détailler les mesures que prévoient de prendre les investisseurs dans chacun des domaines d'intervention de l'Investor Agenda. Le cadre des ICAP fournit également un modèle pour garantir que les plans des investisseurs sont cohérents, comparables et qu'ils incluent des informations utiles à la prise de décision pour les clients, les régulateurs et les autres parties prenantes.

Les engagements en faveur du climat n'ont aucun sens sans plans ni actions. Par conséquent, chaque investisseur a besoin d'ICAP très ambitieux, qui étayent les engagements et définissent les mesures à prendre, y compris la manière dont ils vont atteindre les objectifs à court et moyen terme.

L'échelle des attentes des ICAP est conçue pour être pertinente pour l'ensemble des investisseurs institutionnels, y compris les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion active et passive. L'approche adoptée par les différents investisseurs institutionnels pour lutter contre les changements climatiques dépendra de facteurs tels que leur taille, leur position dans la chaîne d'investissement, leurs devoirs et obligations juridiques, les besoins et les intérêts de leurs clients et bénéficiaires, la répartition des actifs et les stratégies d'investissement, ainsi que leurs horizons d'investissement. Pour aider cet ensemble diversifié d'investisseurs à évaluer les progrès accomplis vers l'ambition de zéro émission nette de carbone, l'Échelle établit quatre niveaux de réalisation séquentielle, partant de ceux qui commencent à penser aux changements climatiques (niveau 4) jusqu'aux investisseurs qui ont pris des engagements de zéro émission nette et sont bien avancés dans la définition et la mise en œuvre d'objectifs fondés sur la science (niveau 1).

L'échelle des attentes des ICAP reconnaît que certains éléments peuvent ne pas être pertinents pour chaque investisseur (par exemple,

l'investisseur peut ne pas avoir d'investissements en actions cotées, l'investisseur peut ne pas déléguer la gestion des investissements). Un investisseur peut décider qu'une action spécifique n'est pas pertinente ou appropriée pour sa stratégie zéro émission nette.

L'échelle des attentes des ICAP n'est pas un cadre de reporting, mais plutôt un outil d'auto-évaluation permettant aux investisseurs d'évaluer leur position actuelle et d'identifier les domaines dans lesquels ils doivent s'améliorer. Les investisseurs ne sont pas tenus de publier un rapport formel indépendant expliquant leurs performances par rapport à chacune des attentes de l'Échelle. Ils peuvent utiliser divers canaux de reporting public pour expliquer comment ils mettent en œuvre les éléments de l'échelle, notamment les rapports intégrés, la communication de la direction, les plans de transition climatique, les politiques d'intendance, le reporting TCFD, le processus de reporting et d'évaluation des signataires des PRI, et/ou le processus de reporting et d'évaluation du CDP tel que décrit dans le **questionnaire du CDP sur les changements climatiques pour les services financiers** (voir annexe 1).

GRAVIR L'ÉCHELLE DES ATTENTES DES ICAP : COMMENT (AUTO-) ÉVALUER LES ICAP D'UN INVESTISSEUR ? NIVEAUX ET PROGRESSION ENTRE LES NIVEAUX

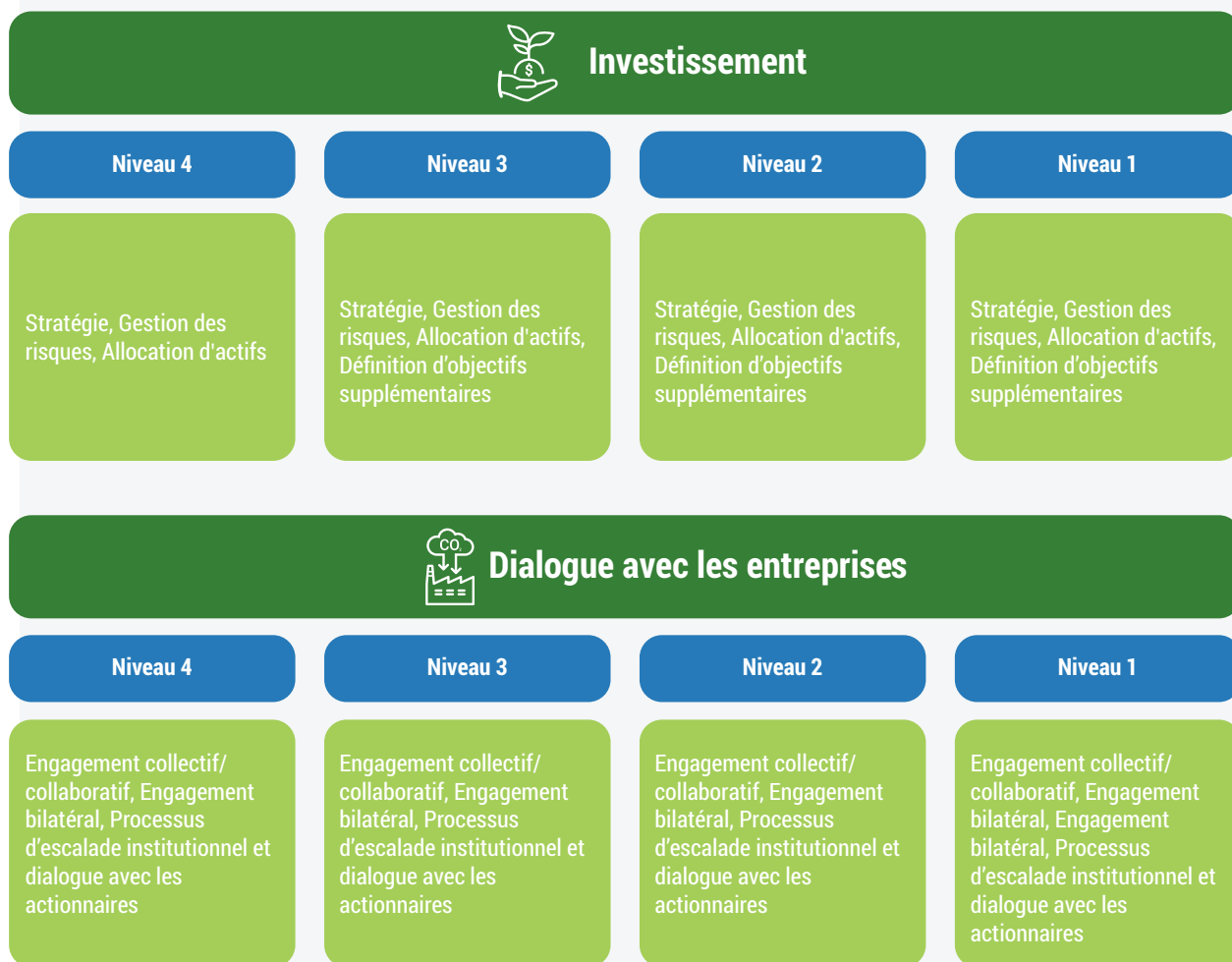
Dans chacun des domaines d'intervention des ICAP, il existe des domaines d'intervention secondaires qui définissent les actions recommandées aux investisseurs. Dans le domaine du dialogue avec les entreprises, par exemple, il existe des domaines d'intervention secondaires sur l'engagement collectif/collaboratif, l'engagement bilatéral, les tactiques d'escalade et l'engagement des actionnaires. Pour atteindre un certain niveau dans un domaine secondaire, un investisseur doit avoir déjà mis en œuvre la plupart ou la totalité des attentes de ce niveau.

Une fois qu'un investisseur a déterminé le niveau dans lequel il se trouve pour chaque sous-domaine, il peut ensuite agréger pour établir le niveau dans lequel il se trouve pour chacun des domaines d'intérêt général. Par exemple, dans le cadre du dialogue avec les entreprises, si un investisseur est considéré comme étant de niveau 2 dans deux des sous-domaines et de niveau 1 dans un des sous-domaines, l'investisseur sera considéré comme étant de niveau 2 pour le dialogue avec les entreprises dans son ensemble. Cela signifie qu'un investisseur ne peut atteindre un certain niveau pour un domaine d'intervention global que s'il a atteint ce niveau dans tous ses domaines d'intervention secondaires. Des domaines secondaires recoupent plusieurs niveaux. Par exemple, le sous-domaine de l'engagement collectif/collaboratif a un niveau 2 et un niveau 1 combinés. Un investisseur peut se considérer comme le plus élevé des niveaux s'il a mis en œuvre les actions recommandées par les niveaux combinés.

Pour renforcer l'ambition et la progression, les investisseurs sont encouragés à évaluer continuellement le niveau auquel ils se situent dans les domaines d'intérêt et à travailler pour passer au niveau supérieur. Pour créer une responsabilité et une dynamique vers le zéro émission nette, les investisseurs doivent fixer des délais pour répondre à toutes les attentes d'un niveau et pour passer aux niveaux d'ambition supérieurs.

L'échelle des attentes des ICAP reconnaît que certains éléments peuvent ne pas être pertinents (par exemple, l'investisseur peut ne pas avoir d'investissements en actions cotées, l'investisseur peut ne pas déléguer la gestion des investissements) ou l'investisseur peut décider qu'une action spécifique n'est pas pertinente ou appropriée pour sa stratégie à zéro émission nette. Pour cette raison, on attend seulement d'un investisseur qu'il réponde aux recommandations et aux exigences qui s'appliquent. Il convient également de noter que les investisseurs doivent évaluer chaque domaine d'intervention séparément, car ils peuvent se situer à différents niveaux dans différents domaines d'intervention. Par exemple, un investisseur peut être de niveau 2 pour l'investissement, de niveau 2 pour le dialogue avec les entreprises et de niveau 1 pour le dialogue avec les pouvoirs publics. Pour une plus grande responsabilité et une plus grande transparence sur le marché, l'Investor Agenda encourage ces derniers à communiquer publiquement leurs ICAP et à indiquer où ils se situent dans l'échelle des attentes. L'Investor Agenda considère qu'un ICAP de référence est de niveau 1 dans tous les domaines d'intervention et qu'il est rendu public.

Structure de l'échelle des attentes des ICAP



● Domaine d'intervention ● Niveau ● Domaine d'intervention secondaire



1

INVESTISSEMENT

Gérer les risques climatiques systémiques dans les portefeuilles des investisseurs et permettre la transition en transférant les capitaux vers des entreprises créatrices de valeur et prêtes à réussir dans un futur zéro émission nette.

Plans d'action climatique des investisseurs (Investor Climate Action Plans)

	Investissement
	Dialogue avec les entreprises
	Dialogue avec les pouvoirs publics
	Reporting des investisseurs

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et limiter la hausse des températures mondiales à un maximum de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, une augmentation significative du niveau des nouveaux investissements dans les technologies à faible émission de carbone et dans l'efficacité énergétique est nécessaire. Cela représente une opportunité pour les investisseurs d'investir dans des avancées et des technologies innovantes et de pointe à faible émission de carbone. Il est également nécessaire de réduire les émissions associées aux investissements et, en particulier, d'éliminer tous les investissements dans les combustibles fossiles qui ne sont pas compatibles avec les trajectoires scientifiques permettant de parvenir à un alignement sur 1,5 °C¹. L'Investor Agenda encourage ces derniers à réaliser des investissements à faible émission de carbone et à publier des politiques relatives à l'élimination progressive des investissements dans les combustibles fossiles non exploités, notamment le charbon thermique, le pétrole et le gaz (qui contribuent tous de manière importante aux émissions mondiales de gaz à effet de serre et au réchauffement associé)², et à envisager des stratégies d'intensification de la gestion afin de modifier rapidement le comportement

des entreprises dans l'ensemble de l'économie. Les investisseurs doivent également intégrer les changements climatiques dans leur processus décisionnel en matière d'investissement à long terme et dans l'analyse de leur portefeuille, ce qui les aidera à saisir les opportunités d'investissement.

L'évaluation de l'alignement zéro émission nette, l'analyse de scénarios, l'évaluation des risques liés aux changements climatiques et l'établissement de rapports continuent d'évoluer rapidement. Il y a des classes d'actifs où les progrès et les orientations ont été rapides et il y a d'autres domaines – notamment les produits dérivés, les marchés de matières premières et les marchés privés en général – où des méthodologies solides continuent à se développer. En règle générale, les investisseurs satisfont aux exigences d'un niveau particulier en prenant les mesures spécifiées pour toutes les classes d'actifs, tous les secteurs ou toutes les zones géographiques pour lesquels des outils et des méthodologies appropriés sont disponibles³. Les investisseurs doivent être prêts à identifier les classes d'actifs, les secteurs ou les zones géographiques où les progrès sont limités par l'absence d'outils ou de méthodologies appropriés.

1 Un certain nombre d'organisations ont entrepris et prévoient d'entreprendre des travaux sur le financement de la transition. Pour plus d'informations, veuillez consulter les ressources sur la gestion des risques et l'allocation d'actifs à la fin de cette section
 2 Parmi les exemples de ce type de politique, citons la déclaration d'Allianz sur les modèles d'entreprise dans le domaine du pétrole et du gaz. Voir « Allianz reinforces its commitment to net-zero strategy » (29.04.2022) : https://www.allianz.com/en/press/news/commitment/environment/220429_Allianz-reinforces-its-commitment-to-net-zero-strategy.html. En ce qui concerne le réchauffement de la planète, voir « Climate change widespread, rapid, and intensifying – GIEC » (09.08.2021) : <https://www.ipcc.ch/2021/08/09/ar6-wg1-20210809-pr/>
 3 Les outils et méthodologies approuvés par l'Investor Agenda figurent parmi les Ressources à la fin de cette section. Ils sont censés être indicatifs des outils disponibles mais ne constituent pas une liste exhaustive

Coup de projecteur : transition juste

Le concept de transition juste est à la base du travail de l'Investor Agenda, y compris l'échelle des attentes des ICAP et le présent guide.

Les investisseurs doivent participer à la planification d'une transition juste pour les travailleurs et les communautés dont l'emploi et la croissance économique dépendent des combustibles fossiles et d'autres secteurs fortement touchés⁴. À mesure que l'économie mondiale réagit à la crise climatique et s'éloigne des systèmes énergétiques basés sur les combustibles fossiles, les marchés du travail vont se transformer. Ce concept reconnaît que si la transition vers une économie zéro émission nette apporte de nombreux avantages, elle posera également des problèmes de transition aux travailleurs, aux communautés et aux pays, en particulier ceux qui dépendent fortement des réserves de combustibles fossiles pour alimenter leur économie ou comme source d'emploi.

Le Net Zero Investment Framework (NZIF) recommande aux investisseurs d'évaluer les entreprises en fonction d'un critère de transition équitable, afin de comprendre si « l'entreprise prend en compte les impacts de la transition vers un modèle économique à faible émission de carbone sur ses travailleurs et ses communautés »⁵.

Il existe un certain nombre de motivations stratégiques pour l'action des investisseurs en faveur d'une transition juste, notamment une meilleure compréhension des risques systémiques, le renforcement de l'obligation fiduciaire, la reconnaissance des facteurs importants de la chaîne de valeur, la découverte d'opportunités d'investissement et la contribution aux objectifs sociétaux. En pratique, cela signifie

que les investisseurs doivent intégrer la prise en compte des droits des travailleurs et des droits de l'homme dans leurs stratégies d'investissement, leurs décisions d'allocation de capital, leur dialogue avec les entreprises et leur dialogue avec les pouvoirs publics. Dans le contexte spécifique de la transition à zéro émission nette, les entreprises doivent non seulement transformer leurs modèles commerciaux pour réduire les émissions de carbone, mais aussi veiller à ce que les travailleurs, les consommateurs et les communautés dans lesquelles elles opèrent ne soient pas laissés pour compte dans la transition de l'ancien vers le nouveau modèle commercial, conformément aux Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste⁶, aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Il est essentiel d'intégrer la transition juste dans la prise de décision sur la transition vers le zéro émission nette. Pour que la transition vers le zéro émission nette se fasse au rythme nécessaire, il faut qu'elle soit équitable, mais aussi qu'elle soit acceptée et soutenue par la société. Les investisseurs ne peuvent pas tenir leurs engagements en faveur de la transition vers le zéro émission nette sans tenir compte des conséquences sociales de cette transition. En outre, la prise en compte de ces conséquences est essentielle pour gérer les risques d'investissement et maximiser les opportunités d'investissement liées à la transition vers le zéro émission nette.

Les investisseurs peuvent intégrer cette transition dans leurs pratiques opérationnelles de base dans cinq domaines clés, tous alignés sur les ICAP. En voici quelques exemples :

Domaine d'intervention des ICAP	Domaine d'intervention secondaire	Action des investisseurs pour une transition juste
Investissement	Stratégie	Lors de l'examen et de la définition de la stratégie climatique, les investisseurs devraient également évaluer les impacts sociaux (par exemple, l'emploi) de la transition et poursuivre le dialogue avec les travailleurs ou les intermédiaires clés afin d'intégrer les facteurs de transition juste dans les politiques d'investissement et d'allouer le capital vers des opportunités d'investissement ajustées au risque qui soutiennent les résultats de la transition juste.
	Allocation d'actifs	Les répercussions sociales devraient éclairer les stratégies d'allocation en faveur d'investissements climatiques pour toutes les classes d'actifs, notamment actions cotées, obligations, capital-investissement et actifs réels.
Dialogue avec les entreprises	–	Les facteurs de transition juste devraient faire partie des attentes des investisseurs à l'égard des entreprises lorsqu'elles demandent des informations, planifient la transition, évaluent les performances et font pression pour obtenir des améliorations.
Dialogue avec les pouvoirs publics	–	Les investisseurs devraient toujours veiller à ce que la transition juste fasse partie du dialogue politique aux niveaux infranational, national et international, ce qui contribuera à réduire l'incertitude et la spéculation sur les marchés des capitaux.
Gouvernance	Bilan de compétences	Les investisseurs doivent s'assurer que tout le personnel, y compris le conseil d'administration et la haute direction, comprend les facteurs de la transition juste et/ou reçoit une formation sur la transition juste, ce qui peut conduire à l'élaboration de cadres et de responsabilités pour la gestion d'une transition juste.

4 « Why a just transition is crucial for effective climate action » : <https://www.unpri.org/inevitable-policy-response/why-a-just-transition-is-crucial-for-effective-climate-action/4785.article>

5 Net Zero Investment Framework (NZIF) : Net Zero Investment Framework Implementation Guide (page 17)

6 « User's manual to the ILO's Guidelines for a just transition towards environmentally sustainable economies and societies for all » : https://www.ilo.org/actrav/pubs/WCMS_826060/lang-en/index.htm ; ITUC (2021) « The Green Jobs Advantage: How Climate-Friendly Investments Are Better Job Creators » : <https://www.ituc-csi.org/the-green-jobs-advantage>

Gestion des risques

Le processus d'établissement d'un plan d'action climatique et d'une politique en matière de changements climatiques commence généralement par la compréhension de l'exposition des investisseurs aux risques et aux opportunités liés au climat. Il peut s'agir de commencer au niveau des portefeuilles et d'inciter les gérants de fonds individuels à exiger l'intégration systématique des mesures du risque et des opportunités climatiques dans les rapports et les stratégies. Les investisseurs ont eu tendance à commencer par mesurer leur empreinte carbone ou à évaluer l'exposition au carbone au niveau du

portefeuille (voir par exemple les méthodologies et les outils énumérés à la fin de la section « Investissement »), puis, en même temps ou plus tard, à s'orienter vers l'utilisation d'outils d'évaluation et de gestion des risques plus sophistiqués, tels que l'analyse de scénarios. L'analyse des scénarios consiste à intégrer activement les considérations climatiques dans le processus d'investissement et de gestion et, surtout, dans les décisions de planification stratégique au niveau du conseil d'administration et des investissements.

Mesurer l'alignement des portefeuilles sur le principe du zéro émission

Les investisseurs ont besoin d'un cadre pour déterminer l'alignement d'une entreprise, d'un secteur ou d'un portefeuille d'investissement entier sur les objectifs de zéro émission nette. Des outils tels que le NZIF, l'AOA Target Setting Protocol⁸ et le SBTi Finance Net-Zero Guide⁹ fournissent tous des cadres utiles pour l'évaluation de l'alignement des portefeuilles et des paramètres permettant aux investisseurs d'évaluer la position de leurs actifs ou de leurs portefeuilles sur la voie du zéro émission. Les outils d'évaluation de Climate Action 100+ Net Zero Company, SBTi et Transition Pathways Initiative fournissent également des mesures pertinentes pour évaluer l'alignement de certaines entreprises et industries. En utilisant des mesures comparables, un investisseur devrait être en mesure d'allouer des capitaux plus efficacement pour soutenir la réalisation des objectifs, et de s'engager auprès des entreprises pour faciliter les réductions d'émissions, ou les changements de stratégie commerciale, lorsqu'un modèle commercial est incompatible avec une transition à faible émission de carbone.

Pour les investisseurs des niveaux 3 et 4 du domaine d'intervention secondaire Investissement (*Mesurer l'alignement des portefeuilles sur le principe du zéro émission*) de l'Échelle des attentes des ICAP, cela peut signifier l'utilisation d'indicateurs binaires simples (en retard/ en bonne voie) pour mesurer l'alignement de leurs investissements sur les objectifs de zéro émission. Les investisseurs plus avancés devraient envisager d'utiliser des outils, tels que le référentiel d'entreprises Climate Action 100+¹⁰, pour rendre compte du degré d'écart des investissements par rapport aux référentiels sectoriels ou géographiques, et envisager des mesures supplémentaires potentielles liées aux dépenses d'investissement, au rendement du capital ajusté au carbone, à la rémunération des dirigeants et à la conception des plans d'incitation à long terme.

8 AOA Target Setting Protocol : <https://www.unepfi.org/net-zero-alliance/resources/alliance-2025-target-setting-protocol/>

9 SBTi Finance Net-Zero Guide : <https://sciencebasedtargets.org/net-zero-for-financial-institutions>

10 Climate Action 100+ Company Benchmark : <https://www.climateaction100.org/net-zero-company-benchmark/> Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (2021), « Climate-related risk drivers and their transmission channels » : <https://www.bis.org/bcbs/publ/d517.pdf>

Allocation d'actifs

Dans le cadre du processus de réalisation des objectifs de zéro émission, les investisseurs doivent augmenter le niveau d'investissement dans les activités à faible émission de carbone, les énergies propres et les solutions fondées sur la nature, tout en réduisant les investissements dans les activités à forte intensité d'émissions et en s'engageant auprès des entreprises qui présentent le plus fort potentiel de décarbonation du système énergétique. Il existe un nombre croissant de taxonomies et de cadres permettant d'évaluer si un investissement peut être classé comme énergie propre, à faible teneur en carbone ou conforme à la norme zéro émission. La taxonomie de la finance durable¹¹ de l'Union européenne et les règlements de référence associés¹² ont déjà défini de nouvelles attentes en matière de rapports sur la durabilité et l'alignement climatique par les investisseurs et les autres acteurs du secteur des services financiers. Des taxonomies similaires sont en cours d'élaboration dans d'autres juridictions : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine, l'ANASE, la Corée du Sud et Singapour, entre autres, développent toutes une forme de taxonomie de la finance durable. Il existe également un certain nombre d'initiatives visant à trouver un terrain d'entente entre ces taxonomies nationales/régionales, notamment au sein de l'International Sustainability Standards Board¹³.

« L'Investor Agenda encourage les investisseurs à s'engager à sortir progressivement de leurs investissements dans les activités liées au charbon thermique. »

L'Investor Agenda encourage les investisseurs à s'engager à sortir progressivement de leurs investissements dans les activités liées au charbon thermique (en particulier l'extraction du charbon thermique et la production d'électricité à partir du charbon) conformément à des trajectoires d'émissions crédibles et alignées sur la trajectoire de 1,5 °C telles que IEA 2050 Net Zero Roadmap¹⁴. Toutefois, l'Investor Agenda n'a pas défini de seuils formels pour l'exclusion du charbon ou d'autres combustibles fossiles, ni l'ampleur de la réaffectation des capitaux requise vers les énergies propres. Les stratégies d'élimination progressive des combustibles fossiles et de retrait des actifs seront spécifiques aux régions et aux technologies. Des travaux sont

également en cours pour définir le financement de la transition et les plans d'élimination progressive gérés pour les actifs à fortes émissions. Au-delà du charbon, les investisseurs fixent de plus en plus d'attentes pour le secteur pétrolier et gazier, notamment en travaillant à la mise hors service responsable d'éventuels actifs échoués et en mettant fin aux investissements dans certains types de nouveaux actifs pétroliers et gaziers¹⁵. Une focalisation plus systématique sur les émissions liées aux combustibles fossiles s'étend aux chaînes de valeur des combustibles fossiles, des produits pétrochimiques¹⁶ aux déchets plastiques¹⁷, et aux stratégies de réduction de la demande¹⁸.

« L'obligation d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans l'analyse des portefeuilles et dans les processus de décision en matière d'investissement influencera la stratégie d'investissement dans toutes les classes d'actifs. »

En réponse à l'analyse des scénarios de risque climatique et à d'autres stratégies climatiques prospectives, les investisseurs peuvent décider de réduire ou d'abandonner leurs avoirs dans les entreprises de combustibles fossiles. Par ailleurs, les résultats de l'analyse des scénarios de risque climatique et les efforts d'alignement des portefeuilles peuvent également conduire les investisseurs à s'engager auprès d'entreprises fortement émettrices afin d'encourager les stratégies d'entreprise qui alignent ces entreprises sur la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris tout en continuant à créer de la valeur pour leurs actionnaires. La discussion ci-dessous explique comment les ICAP peuvent être utiles dans un certain nombre de classes d'actifs essentielles et met ensuite en évidence les outils et méthodologies utiles pour commencer. Les actions cotées en bourse restent un point de mire pour les stratégies d'engagement (dialogue et vote) et d'alignement de portefeuille zéro émission nette. Ces orientations prennent en compte d'autres catégories d'actifs pour lesquelles de nouvelles approches de la définition et de la mise en œuvre d'objectifs climatiques sont encore en cours d'élaboration.

11 European Union's Sustainable Finance Taxonomy : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

12 « EU labels for benchmarks (climate, ESG) and benchmarks' ESG disclosures » : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-climate-benchmarks-and-benchmarks-esg-disclosures_en#:~:text=In%20order%20for%20benchmarks%20to,of%20the%20investable%20universe%2C%20they

13 « IFRS Foundation announces International Sustainability Standards Board, consolidation with CDSB and VRF, and publication of prototype disclosure requirements » (03.11.2021) : <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2021/11/ifrs-foundation-announces-issb-consolidation-with-cdsb-vrf-publication-of-prototypes/>

14 IEA (2021) « Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector » : <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>

15 Déclaration d'Allianz sur les modèles économiques du pétrole et du gaz : <https://www.allianz.com/content/dam/onemarketing/azcom/Allianz.com/responsibility/documents/Allianz-Statement-oil-gas-business-models.pdf>

16 Bauer, F. et al (2022) « Petrochemicals and Climate Change: Tracing Globally Growing Emissions and Key Blind Spots in a Fossil-Based Industry » : https://lucris.lib.lu.se/ws/portalfiles/portal/117494791/Petrochemicals_climate_change_review_web.pdf

17 « Investor Call for a Global Treaty on Plastic Pollution » (2022) : https://static1.squarespace.com/static/59a706d4f5e2319b70240ef9/t/621ff5cd7913f30029bd0f6e/1646261710444/AsYouSow+Investor+Call+for+a+Global+Plastics+Treaty+at+UNEA+5.2_20220302.pdf

18 « Emergency measures can quickly cut global oil demand by 2.7 million barrels a day, reducing the risk of a damaging supply crunch » (18.03.2022) : <https://www.iea.org/news/emergency-measures-can-quickly-cut-global-oil-demand-by-2-7-million-barrels-a-day-reducing-the-risk-of-a-damaging-supply-crunch>

Obligations

Dans de nombreux organismes d'investissement, les équipes de gestion couvrent à la fois les actions et les obligations, mais la prise de décision plus stratégique sur les changements climatiques, y compris les éléments du cadre des ICAP, ne fait pas encore partie intégrante de la stratégie climatique des obligations. Un certain nombre de méthodologies d'établissement d'objectifs climatiques pour les investisseurs obligataires donnent des indications sur la manière de commencer¹⁹. Au-delà des stratégies de comptabilisation du carbone et de repondération des portefeuilles, les investisseurs obligataires disposent d'outils de gestion importants pour soutenir le dialogue avec les entreprises. Les obligations doivent être refinancées, et le refinancement peut être retenu. Cela crée un effet de levier potentiel pour les investisseurs obligataires. Les fonds propres, en revanche,

sont des capitaux permanents. Le refus de participer au refinancement du roulement des obligations de l'entreprise et le désinvestissement spécifique de l'émetteur sont des outils d'escalade potentiellement efficaces pour encourager les entreprises à répondre aux attentes des investisseurs concernant des plans de transition climatique solides. Les exclusions sectorielles et industrielles peuvent être difficiles à mettre en œuvre dans la pratique, mais la menace de désinvestir les obligations d'un émetteur spécifique ou le refus de refinancer la dette d'une entreprise peuvent, dans certains cas, avoir une influence positive sur l'action climatique des émetteurs. Les investisseurs obligataires peuvent envisager un engagement lors de tournées de présentation, au moment de la réémission de la dette et en collaboration avec d'autres investisseurs obligataires²⁰.

Private equity

Les investisseurs en private equity sont bien équipés pour utiliser les éléments de l'échelle des attentes tout au long du cycle de vie de l'investissement. Une série de documents d'orientation publics²¹ indique que les sociétés de gestion (general partner ou GP en anglais) et les investisseurs (limited partner ou LP en anglais) en private equity s'orientent vers une plus grande cohérence dans l'intégration de cette classe d'actifs dans leurs plans d'action climatique. Pour les investisseurs directs – qui acquièrent des entreprises par le biais de plusieurs structures d'engagement – des positions passives et minoritaires jusqu'au contrôle à 100 %, il existe un certain nombre de possibilités de dialoguer avec les entreprises bénéficiaires. En fonction du type de structure d'engagement et de l'horizon d'investissement, il existe des possibilités pour les investisseurs directs en capital-investissement de mieux intégrer les mesures et les objectifs climatiques. Cela peut se produire au cours de la phase de pré-acquisition et de diligence raisonnable d'un investissement, lors de l'engagement et à la sortie.

Grâce à leur capacité à identifier et à sélectionner les entreprises et les actifs en portefeuille, les investisseurs directs sont bien placés pour intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans les processus, depuis le montage de l'opération jusqu'à son exécution, en passant par la vérification préalable. Les GP et les LP peuvent utiliser ce processus pour mieux comprendre les objectifs climatiques de chacun et s'aligner sur les attentes en matière d'engagement et les résultats escomptés à la sortie. Chaque investisseur aura des niveaux d'ambition et de préparation différents pour intégrer les données et les objectifs liés

au climat dans son processus. Les descriptions ci-dessous fournissent des exemples qui varieront en fonction du type d'investisseur et de la juridiction. En particulier, les GP gèrent souvent plusieurs fonds en même temps et chaque fonds n'a pas nécessairement sa propre politique climatique autonome, donc l'intégration systématique des considérations de changements climatiques reste un défi.

Au cours de la phase de pré-acquisition, les investisseurs directs peuvent choisir de se concentrer sur la mesure des émissions du portefeuille et la fixation d'objectifs de réduction des émissions ; l'établissement d'une politique formelle d'intégration des changements climatiques dans l'analyse et la prise de décision en matière d'investissement ; l'augmentation des investissements dans les solutions appropriées en matière d'énergie propre et de climat, et dans les entreprises alignées sur la norme 1,5 °C ; et la réalisation d'une analyse de scénario et d'une diligence raisonnable en matière de climat pour éclairer les décisions d'investissement. Au cours du processus de diligence raisonnable, les investisseurs peuvent identifier les possibilités d'impliquer les entreprises bénéficiaires et établir des attentes claires en matière de performance et de surveillance du climat dans leur documentation et leur planification commerciale. Les conditions du marché signifient que les GP ne sont pas toujours en mesure d'introduire des paramètres de performance supplémentaires pour les entreprises cibles, mais cette option peut être envisagée, en particulier pour les entreprises opérant dans des secteurs à fort impact tels que l'énergie, les services publics d'électricité et les transports.

19 https://www.parisalignedinvestment.org/media/2021/03/PAIL_Net-Zero-Investment-Framework-1.0_Implementation-Guide.pdf ; et PCAF <https://carbonaccountingfinancials.com/standard>

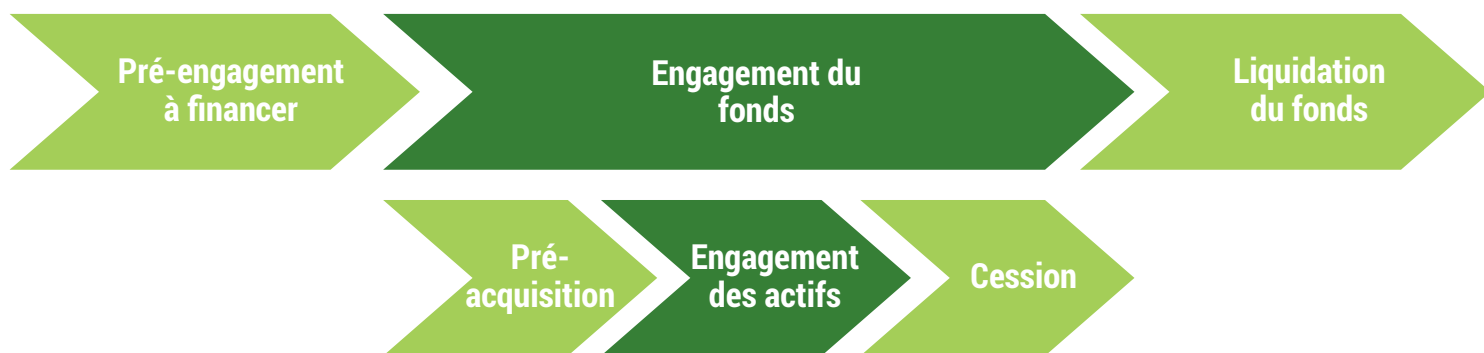
20 Groupe de la Banque mondiale (2018). Incorporating Environmental, Social and Governance (ESG) Factors into Fixed Income Investment, p.10. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/913961524150628959/pdf/125442-REPL-PUBLIC-Incorporating-ESG-Factors-into-Fixed-IncomeInvestment-Final-April26-LowRes.pdf>

21 SBTi (2022) « Private equity sector science-based target guidance » : <https://sciencebasedtargets.org/resources/files/SBTi-Private-Equity-Sector-Guidance.pdf> ; « Greenhouse gas accounting and reporting for the private equity sector » (2022) : <https://www.erm.com/news/initiative-climat-international-publishes-new-standard-for-ghg-accounting-and-reporting-in-private-equity/>

Pendant la phase d'engagement, les investisseurs directs peuvent s'engager directement auprès de la direction et des conseils d'administration des entreprises afin d'encourager une meilleure gouvernance des objectifs liés au climat, la gestion et la communication des émissions de gaz à effet de serre, les risques climatiques physiques et la stratégie commerciale liée à une transition de 1,5 °C, le cas échéant. Les GP qui siègent au conseil d'administration peuvent utiliser ces positions pour s'engager activement auprès des équipes de direction afin de s'assurer que le climat figure à l'ordre du jour de la planification stratégique.

À la sortie, les investisseurs directs peuvent se concentrer sur un processus cohérent d'évaluation de la performance climatique des entreprises bénéficiaires, et sur les paramètres de publication de cette performance. Les investisseurs peuvent également aborder les considérations stratégiques de sortie concernant les changements climatiques qui ont pu apparaître pendant la phase d'engagement. Par exemple, lorsque les équipes de gestion n'ont pas d'expertise en matière de climat ou les GP ont observé des lacunes dans la planification stratégique des objectifs climatiques, ces domaines à améliorer peuvent être mis en évidence pour que les futurs propriétaires y travaillent davantage.

Figure 1 : Les ICAP peuvent être envisagés au cours de trois phases distinctes du cycle de vie de l'investissement pour les investisseurs directs et indirects en capital-investissement, comme illustré ci-dessus.



Infrastructures

Les investisseurs en infrastructures sont essentiels pour atteindre les objectifs du « zéro émission nette » et une transition climatique juste sur tous les marchés, et en particulier dans les économies en développement²². Alors que les plus grands investisseurs en

infrastructures du monde et les fonds de pension qui fournissent des capitaux à ces entreprises augmentent leur ambition climatique et commencent à rendre compte de leurs engagements zéro émission nette, le cadre des ICAP peut fournir un outil utile pour structurer ce processus.

22 « Climate Infrastructure Investing: Risks and Opportunities for Unlisted Renewables » (2022) : <https://www.iea.org/reports/climate-infrastructure-investing-risks-and-opportunities-for-unlisted-renewables>

Financement des solutions climatiques et de l'innovation

Les investissements dans les solutions climatiques, nécessaires dans presque tous les secteurs pour parvenir à une économie mondiale zéro émission nette à l'horizon 2050, peuvent aider les investisseurs à atténuer les risques systémiques des changements climatiques, à se protéger contre les risques liés à leurs investissements à forte intensité de carbone et à tirer parti des possibilités de diversification et de rendements élevés au cours de la transition de l'économie mondiale. Les solutions pour le climat peuvent être à forte intensité de capital et vont des solutions matures et évolutives aux nouvelles technologies dans des domaines tels que la capture du carbone, l'hydrogène-carburant et la

bioénergie, qui seront nécessaires pour une transition résiliente vers le zéro émission nette.

Diverses approches peuvent être adoptées pour accroître les investissements dans les solutions climatiques. Le cadre d'investissement zéro émission nette propose de fixer « un objectif <10 ans d'allocation aux solutions climatiques représentant un pourcentage des revenus ou des dépenses en capital de l'AUM (sur la base des critères d'atténuation de la taxonomie de l'UE), augmentant au fil du temps, conformément aux trajectoires d'investissement basées sur une trajectoire zéro émission nette²³ ».

Coup de projecteur : engagement du Fonds commun de retraite de l'État de New York en matière de financement climatique

Le Fonds commun de retraite de l'État de New York (le Fonds), l'un des plus grands fonds de pension publics des États-Unis, récemment évalué à environ 279,7 milliards de dollars, est depuis longtemps un leader de l'investissement durable de pointe. En 2020, afin de protéger sa valeur à long terme, le Fonds a adopté un objectif ambitieux consistant à faire passer son portefeuille vers zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2040. Cet engagement est le prolongement naturel du plan d'action climatique 2019²⁴ du Fonds, qui adopte une approche globale et multiforme pour faire face aux risques d'investissement liés aux changements climatiques et tirer parti des opportunités offertes par l'économie à faible émission de carbone.

Le plan prévoit la création d'un programme officiel d'investissement durable et de solutions climatiques (SICS, Sustainable Investment & Climate Solutions en anglais) pour

plusieurs catégories d'actifs, doté d'un personnel dédié aux investissements dans les solutions climatiques, ainsi que le doublement des investissements dans les SICS, qui passeront de 10 à 20 milliards de dollars dans toutes les catégories d'actifs. Le rapport d'avril 2021 du Fonds sur l'état d'avancement du plan d'action pour le climat décrit les récents investissements des SICS, notamment un engagement d'environ 300 millions de dollars en faveur de Copenhagen Infrastructure Partners IV. Cet investissement sera axé sur les actifs renouvelables, y compris l'énergie éolienne et solaire terrestre et maritime, ainsi que sur les actifs d'infrastructure climatique qui soutiennent les énergies renouvelables. En décembre 2021, le Fonds a annoncé une nouvelle allocation et un investissement de 2 milliards de dollars dans le Russell 1000 TPI Climate Transition Index (CTI) du FTSE Russell, au sein de son portefeuille d'actions cotées géré en interne.

À mesure que les investisseurs consacrent une part plus importante de leurs fonds aux solutions climatiques, les mécanismes de réduction des risques sont un élément nécessaire à l'augmentation des capitaux nécessaires. Il est possible de réduire les risques liés aux investissements dans les solutions climatiques par le biais de partenariats public-privé (engagement partagé ou fractionné de grands investissements dans les infrastructures), ainsi que par des structures de financement mixte (combinant des capitaux publics et privés pour promouvoir les investissements dans les marchés émergents). Au G20, le soutien du secteur public aux énergies propres reste loin derrière les subventions mondiales aux combustibles fossiles²⁵, mais un meilleur alignement des politiques gouvernementales sur les objectifs

climatiques pourrait aider les investisseurs à modifier l'équilibre en faveur des énergies propres. Le financement mixte peut être l'un des principaux moyens pour « faire pencher la balance », en rendant des actifs tels que les infrastructures durables des marchés émergents investissables par des capitaux traditionnels à grande échelle. Des instruments tels que les garanties, les assurances, les couvertures de change, les subventions d'assistance technique et le capital de première perte des agences de développement, des banques de développement et des fondations tournées vers l'avenir ont pour effet d'attirer les investissements commerciaux dans les pays en développement. Les énergies propres, la résilience urbaine et l'utilisation durable des sols peuvent toutes en bénéficier.

²³ <https://www.parisalignedinvestment.org/>

Alignement des CAPEX des entreprises sur les engagements climatiques

Parallèlement à l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques, les investisseurs doivent également inciter les entreprises de leur portefeuille à s'assurer que leurs dépenses en capital (CAPEX) sont alignées sur ce qui est nécessaire pour passer à une trajectoire zéro émission nette et permettre l'investissement des CAPEX requis dans les solutions nécessaires pour décarboniser leur secteur au sens large en temps voulu. Les entreprises devront de plus en plus penser de manière holistique et veiller à ce que leurs décisions d'allocation de capital reflètent leurs engagements en matière de climat et d'ESG, à mesure

que la transition vers le zéro émission nette s'intensifie et que les parties prenantes exercent une pression croissante sur les entreprises²⁶. L'indicateur 6, « Dépenses en capital », du Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark²⁷ présente des indicateurs utiles pour évaluer si l'investissement CAPEX d'une société du portefeuille est aligné sur une économie zéro émission nette. À partir de 2022, le questionnaire du CDP permettra de recueillir ces données auprès des entreprises qui les communiquent.



26 « Powerful investor group finds net zero pledges distant and hollow » (22.03.2022) : <https://www.ft.com/content/12fd1c09-61fb-444e-a9cc-0b50fe0ea411>

27 <https://www.climateaction100.org/net-zero-company-benchmark/>

Considérations supplémentaires sur la fixation des objectifs

Une fois que les risques et les opportunités ont été identifiés et que l'on s'est familiarisé avec l'analyse de scénarios, les investisseurs doivent fixer des objectifs de décarbonation et d'impact sur l'économie réelle. La fixation d'objectifs réalisables et cohérents est souvent l'une des actions les plus difficiles pour les investisseurs. Néanmoins, la fixation d'objectifs est essentielle pour lancer l'action et garantir que les plans climatiques alimentent la planification stratégique. Les objectifs sont également un outil pour maintenir la responsabilité et permettre aux investisseurs de mesurer leurs propres progrès. La fixation d'objectifs pour l'action climatique des investisseurs devrait se concentrer sur la fixation d'objectifs liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'économie réelle, conformément aux meilleures données scientifiques disponibles.

Les objectifs devraient se concentrer sur les réductions d'émissions qui sont compatibles avec la réalisation d'une trajectoire de

température donnée, telle que 2 °C, bien en dessous de 2 °C (ou 1,7 °C) ou de préférence 1,5 °C, ainsi que le prévoit l'Accord de Paris. L'expression « zéro émission à l'horizon 2050 » est le court terme largement utilisé pour désigner les objectifs d'alignement de la réduction des émissions conformément à la norme de 1,5 °C de réchauffement climatique. Pour que les objectifs soient utiles, des objectifs intermédiaires à plus court terme sont nécessaires. Les objectifs à court terme qui s'alignent sur la planification stratégique existante et la conception des plans d'incitation permettent aux gérants d'investissement, aux investisseurs institutionnels et aux autres parties prenantes de suivre les progrès réalisés vers les objectifs à long terme et de s'assurer que l'action est intégrée dans les systèmes de gouvernance d'entreprise existants. En termes de bonnes pratiques, le programme d'action des investisseurs recommande qu'un objectif zéro émission nette à long terme soit complété par des objectifs intermédiaires et à court terme fixés tous les cinq ans.

Figure 2 : L'approche de fixation des objectifs en quatre parties de la Net Zero Asset Owner Alliance est un exemple de la manière dont les grands investisseurs institutionnels du niveau 1 de l'échelle des attentes abordent le processus de fixation des objectifs et de reporting. Source : Target Setting Protocol.

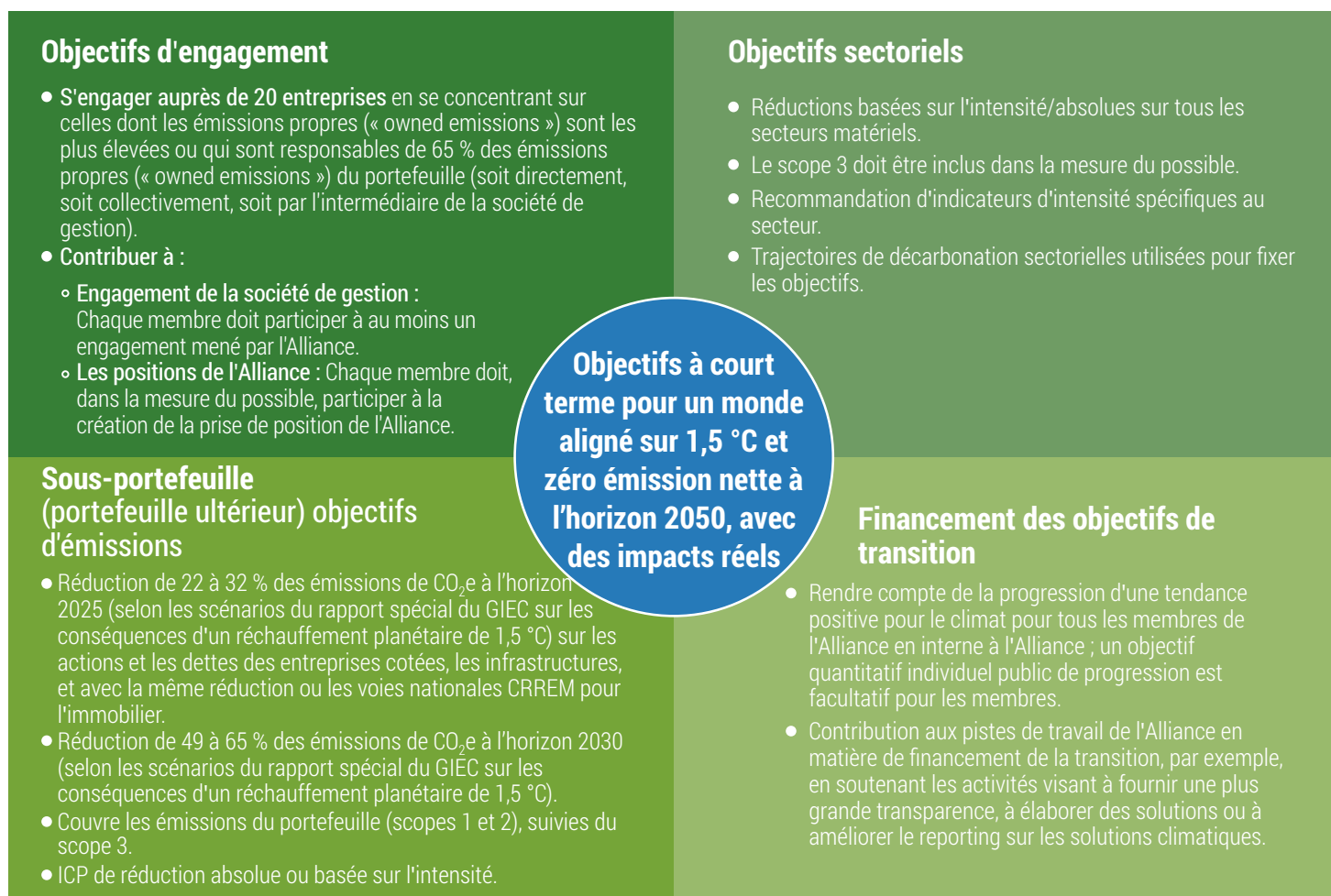


Figure 3 : L'approche du cadre d'investissement Net Zero de la PAII pour fixer des objectifs et des cibles au niveau du portefeuille et de la catégorie d'actifs pour les investisseurs institutionnels ou les sociétés de gestion au niveau 1 de l'échelle des attentes.

Objectifs de référence descendants au niveau du portefeuille, en accord avec la trajectoire scientifique zéro émission nette

- Un objectif de réduction des émissions de CO₂e sur une période de 10 ans (scopes 1+2*) couvrant les actions cotées, les obligations et l'immobilier

Exprimé en termes absolus ou en intensité (CO₂e/million de dollars investis)

- Un objectif à moins de 10 ans pour l'allocation aux solutions climatiques représentant un pourcentage des revenus ou des dépenses en capital des actifs sous gestion (sur la base des critères d'atténuation de la taxonomie européenne)

- Mesurer les émissions absolues actuelles et l'intensité des émissions du portefeuille et l'allocation aux solutions climatiques
- *Le scope 3 doit être introduit progressivement ; les objectifs du scope 3 sont fixés et mesurés séparément
- Évaluer les trajectoires mondiales, sectorielles et régionales (dans la mesure où le développement actuel des trajectoires le permet). Définir des objectifs supplémentaires (facultatif)
- Démontrer comment les objectifs ont été déterminés et respecter les réductions d'émissions absolues (en tenant compte des variables non pertinentes) et les trajectoires d'investissement dans le temps
- Réexamen et révision des objectifs tous les 5 ans

Cible et objectif ascendants au niveau de la catégorie d'actifs, en accord avec les méthodes scientifiques zéro émission nette

- Un objectif sur 5 ans pour augmenter le pourcentage d'actifs investis dans des secteurs matériels qui sont :
 - i) zéro émission nette, ou qui répondent aux critères pour être considérés comme tels
 - ii) « alignés »
 - iii) « en phase d'alignement » sur le zéro émission nette

- Un seuil de couverture minimum de 70 % des émissions dans les secteurs matériels sont soit :
 - i) zéro émission nette,
 - ii) alignées, ou font l'objet d'un engagement direct ou collectif et d'actions de gestion.

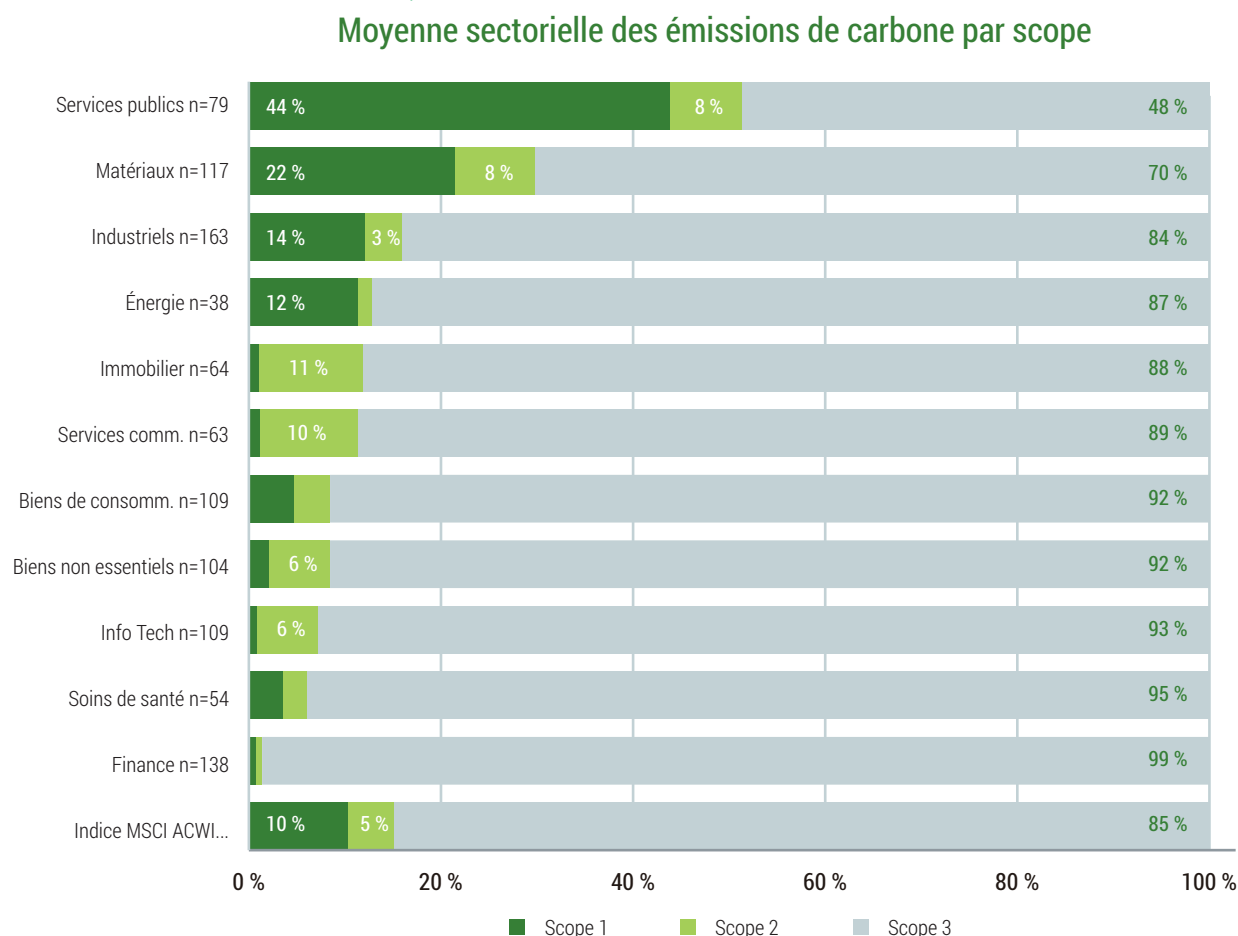
- Évaluer la proportion actuelle d'actifs déjà
 - i) zéro émission nette,
 - ii) alignés,
 - iii) en voie d'alignement,
 - iv) non alignés/en transition.
- Augmenter la cible d'alignement vers l'objectif de 100 % des actifs devant être
 - i) zéro émission nette, ou
 - ii) alignés à l'horizon 2040
- Déterminer la mesure maximale dans laquelle la construction du portefeuille peut être ajustée et le rythme auquel les actifs sont censés réagir aux stratégies d'engagement.
- Augmenter l'objectif de seuil à au moins 90 % à l'horizon 2030, au plus tard. Indiquer la proportion des actifs considérés comme étant :
 - i) zéro émission nette, et
 - ii) alignés, séparément des actifs sous engagement.

Dans un premier temps, des objectifs peuvent être fixés pour des secteurs, des classes d'actifs et des instruments financiers avec des méthodologies claires, notamment les actions cotées, les dettes d'entreprises, les prêts automobiles et les prêts hypothécaires²⁸, les infrastructures et l'immobilier. D'autres méthodologies sont en cours d'élaboration, notamment pour la dette souveraine, le capital-investissement et les infrastructures. En général, les investisseurs commencent par fixer des objectifs pour les émissions des scopes 1 et 2 d'une entreprise, d'une industrie ou d'un portefeuille d'actifs, y compris les émissions du scope 3 lorsque celles-ci représentent une part importante du profil d'émissions d'un secteur, comme dans l'énergie ou la finance²⁹.

28 <https://carbonaccountingfinancials.com/files/downloads/PCAF-Global-GHG-Standard-exec-summary.pdf>

29 « Which Scope 3 Emissions Will the SEC Deem 'Material'? » (28.04.2022) : <https://www.msci.com/www/blog-posts/which-scope-3-emissions-will/03153333292>. La SEC américaine indique que les grandes sociétés cotées seront probablement « tenues de communiquer les émissions de GES provenant des activités en amont et en aval de leur chaîne de valeur (scope 3), si elles sont importantes ou si la société inscrite a fixé un objectif ou un but en matière d'émissions de GES qui inclut les émissions du scope 3. Voir « SEC Proposes Rules to Enhance and Standardize Climate-Related Disclosures for Investors » (21.03.2022) : <https://www.sec.gov/news/press-release/2022-46>

Figure 4 : Le diagramme de MSCI illustre l'importance d'inclure les émissions du scope 3 lors de la planification des objectifs d'émissions et de la création de plans d'action, à la fois en interne et dans les entreprises bénéficiaires d'investissements.



Au fur et à mesure que les investisseurs se rapprochent des niveaux 1 et 2 de l'échelle des attentes des ICAP, ils doivent fixer des objectifs d'alignement zéro émission nette pour les secteurs à fort impact et ils doivent également fixer des objectifs pour accroître leurs

investissements dans les énergies propres et les solutions climatiques appropriées (telles que celles définies dans les taxonomies nationales et régionales, comme celles énumérées dans les ressources sélectionnées ci-dessous).

Trajectoires sectorielles et impacts sur l'économie réelle

Les investisseurs doivent être prêts à s'engager auprès de différents secteurs de l'économie pour gérer de manière significative leurs propres objectifs d'alignement de portefeuille. Il sera impossible pour les investisseurs d'atteindre leurs objectifs si les entreprises et les actifs sous-jacents des différents secteurs de l'économie ne passent pas rapidement à un modèle économique à faible émission de carbone. Il s'agit notamment de donner la priorité aux secteurs les plus émetteurs de leurs portefeuilles pour l'analyse et l'engagement. Il convient d'élaborer une position claire sur l'engagement d'investissements à fortes émissions (y compris l'adoption d'une politique officielle en matière de combustibles fossiles), conformément aux engagements

pris en matière de climat. Plus récemment, l'International Energy Agency (IEA) Roadmap to Net Zero a défini un scénario clair nécessitant l'élimination rapide d'un certain nombre d'activités liées aux combustibles fossiles. Par conséquent, les investisseurs doivent adopter une politique solide et scientifique pour l'organisation en ce qui concerne l'élimination progressive des combustibles fossiles. Cette politique peut également reconnaître la nécessité d'une transition équitable dans les pays ou les régions qui dépendent fortement de l'énergie ou de l'exploitation du charbon thermique et tenir compte des différences régionales dans la vitesse d'élimination progressive, conformément aux scénarios de 1,5 °C.

Les secteurs les plus importants de l'économie dans lesquels un investisseur doit s'engager dépendront de ses propres participations et relations, de son plan de transition et de ses objectifs, ainsi que du contexte régional dans lequel il opère et investit. Pour aligner les portefeuilles sur des trajectoires zéro émission nette, les investisseurs doivent collecter des informations sur les entreprises, aussi bien de manière ascendante que descendante. Les informations descendantes comprennent les données fournies par la communauté scientifique sur les trajectoires technologiquement et économiquement réalisables pour chaque secteur de l'économie et de la région. Les informations ascendantes sont généralement fournies par des groupes industriels sur ce qui est technologiquement et économiquement faisable. Ces informations

forment l'image globale des secteurs du portefeuille. Il faut ensuite l'évaluer pour que l'investisseur puisse fixer un objectif d'alignement du portefeuille.

Une fois que les émissions au niveau du secteur sont comprises et que les objectifs pertinents des sous-secteurs sont fixés, les investisseurs peuvent chercher à impliquer les entreprises du portefeuille pour comprendre les principaux risques et les opportunités de financement. Enfin, les investisseurs doivent compléter ces objectifs de réduction des émissions liés à l'investissement par des objectifs d'engagement avec les entreprises et autres entités qu'ils détiennent.

Coup de projecteur : étude de cas de trajectoire sectorielle sur les services publics en Asie

En raison de leur forte intensité de carbone, les compagnies d'électricité asiatiques sont particulièrement concernées, car elles contribuent à environ 23 % des émissions mondiales de carbone et ont un profil d'âge des actifs jeune d'environ 13 ans (contre une durée de vie économique moyenne de 40 ans). L'AIGCC a lancé un **Programme d'investissement dans les services publics asiatiques**, soutenu par 13 investisseurs représentant plus de 8,8 milliards de dollars d'actifs sous gestion, en 2021.

Compte tenu des différences régionales en termes d'émissions historiques et de stades de développement, l'Accord de Paris inclut le principe de responsabilités communes mais différenciées, selon lequel les nations développées sont censées réduire leurs émissions de manière plus ambitieuse. Une approche de partage

équitable des budgets carbone exigerait une décarbonation plus rapide des entreprises dans les régions développées.

Les trajectoires régionales et sectorielles reconnues mondialement sont essentielles pour l'engagement des investisseurs auprès des services publics. Par exemple, pour discerner si les plans commerciaux prospectifs sont alignés sur la réalisation de l'Accord de Paris, les investisseurs peuvent travailler avec les entreprises pour que leurs propres analyses de scénarios soient conformes à ces scénarios afin de permettre la cohérence et la comparabilité des évaluations des risques entre les émetteurs. Les scénarios de référence ci-dessous ont été extraits du document de l'AIGCC **Attentes des investisseurs concernant les compagnies d'électricité asiatiques** avec des mises à jour.

Transition Pathway Initiative (TPI)

La TPI a adopté l'approche de décarbonation sectorielle (Sector Decarbonization Approach – SDA), qui adopte une approche secteur par secteur, en comparant les entreprises de chaque secteur entre elles et par rapport à des repères spécifiques au secteur, afin d'établir si la performance d'une entreprise est alignée sur les objectifs internationaux en matière d'émissions. Alors que les entreprises auront des intensités d'émissions initiales différentes, un principe fondamental de l'approche SDA est que toutes les entreprises d'un secteur sont tenues de converger vers l'intensité moyenne des émissions en 2050.

La TPI a récemment **publié** un article sur les trajectoires régionales en matière de services publics et, dans son analyse, pour s'aligner sur 1,5 °C, les services publics des pays de l'OCDE doivent atteindre le zéro émission nette à l'horizon 2035, tandis que ceux des pays hors OCDE ont jusqu'en 2040. L'évaluation de la performance carbone des compagnies d'électricité à l'aide de références régionales peut être téléchargée depuis son **outil en ligne**.

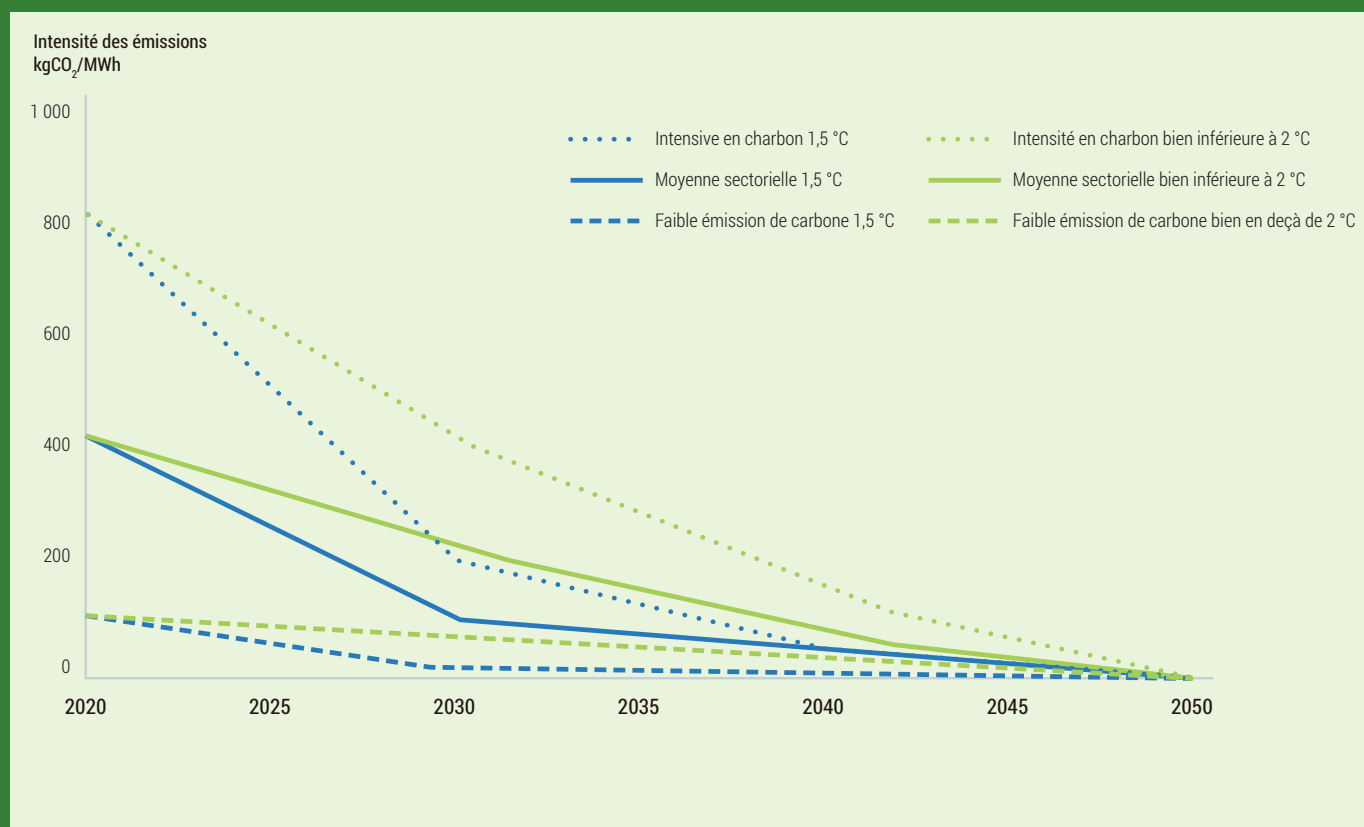
Science Based Target initiative (SBTi)

La SBTi alloue les budgets carbone aux entreprises selon deux approches :

- La convergence, où les entreprises d'un même secteur réduisent l'intensité de leurs émissions pour converger vers une valeur commune à un moment donné dans le futur ; et

- La contraction, où les entreprises réduisent leurs émissions absolues au même rythme que la réduction des émissions requise par le budget carbone mondial. Les entreprises peuvent utiliser l'outil de fixation des objectifs de la SBTi pour déterminer leurs objectifs individuels en matière d'émissions. En utilisant la première approche, la SBTi calcule que pour respecter un scénario de 1,5 °C, l'intensité des émissions de la production d'électricité devrait diminuer de 76 % entre 2020 et 2030, pour atteindre 0,1 tCO₂/MWh en **2030**.

Intensité des émissions des services publics utilisant l'outil SBTi Target Setting Tool pour les services publics à forte intensité de charbon

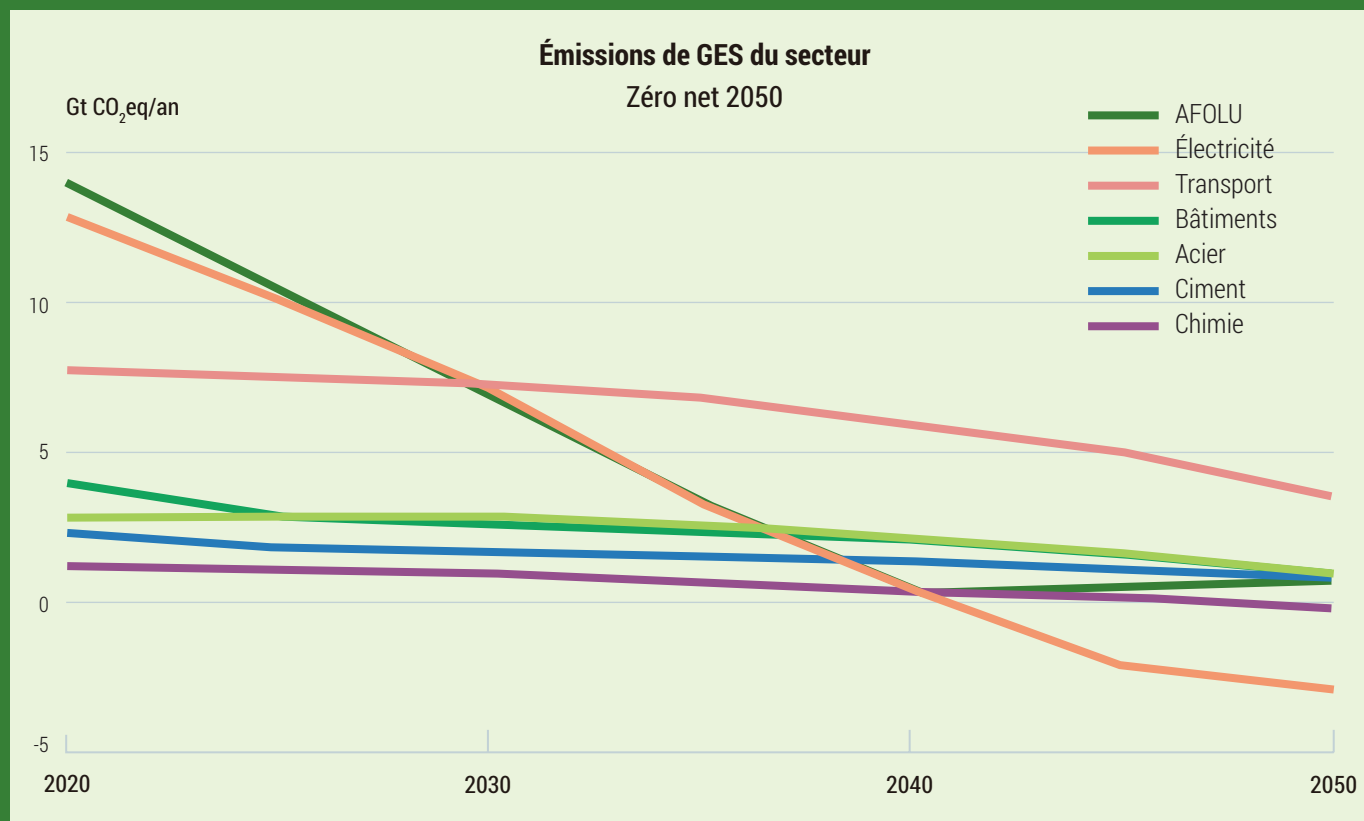


Source : Science-Based Target initiative (SBTi)

Le réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (Network for Greening the Financial System – NGFS)

Le NGFS a publié sa dernière série de **scénarios** climatiques en 2021, explorant les scénarios d'une transition ordonnée (réchauffement mondial de 1,5-2 °C), d'une transition désordonnée (réchauffement mondial de 2-3 °C) et d'un monde chaud

(réchauffement mondial supérieur à 3 °C). Une **méthodologie** de réduction d'échelle a été élaborée pour évaluer les implications potentielles des scénarios pour 132 pays. Des trajectoires pour différents secteurs ont également été esquissées :



Source : NGFS Climate Scenarios for Central Banks and Supervisors (juin 2021, p.14)

One Earth Climate Model (OECM)

Commandé par la Net-Zero Asset Owner Alliance, sous l'égide des Nations Unies, et la Fondation européenne pour le climat, le One Earth Climate Model (OECM) donne une feuille de route complète pour la décarbonation sectorielle. En définissant clairement les émissions du scope 3, tout en évitant la double comptabilisation, le modèle et les derniers résultats offrent des trajectoires détaillées et normalisées de zéro émission nette pour 12 secteurs industriels³¹. L'OECM est un modèle d'évaluation de l'énergie intégré qui permet d'élaborer des objectifs de zéro émission nette, fondés sur des données scientifiques, pour toutes les grandes industries, avec une granularité et des indicateurs

clés de performance (ICP) nécessaires pour prendre des décisions d'investissement à court, moyen et long terme. Les trajectoires d'émissions dirigées vers 1,5 °C sont basées sur des scénarios sans dépassement ou à faible dépassement, tels que définis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cela signifie qu'un dépassement du budget carbone est évité et que le CO₂ déjà libéré n'est pas supposé être « éliminé » par des technologies non éprouvées encore en cours de développement, comme le captage et le stockage géologique du CO₂ (CSC). Ce modèle peut servir de base à des analyses de scénarios et à des stratégies solides pour les investisseurs.

Ressources sélectionnées

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
	<p>Politique d'investissement</p> <p>Ces ressources donnent un aperçu de la manière dont un investisseur peut élaborer une politique d'investissement responsable.</p> <p>Les investisseurs plus avancés peuvent se concentrer sur l'affinement de leur position sur des sujets tels que le charbon thermique ou la transition juste (voir ci-dessous).</p>	<p>AIGCC (2018), <i>Integrating Climate Change into Investment Strategy: A Guide for Investors</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2020/07/AIGCC-CC-Guide-Design-Final.pdf</p> <p>AOA (UN-Convened Net Zero Asset Owner Alliance) (2020), <i>Alliance Thermal Coal Position</i> https://www.unepfi.org/publications/aoapublication/alliance-thermal-coal-position/</p> <p>PRI (2018), <i>An Introduction to Responsible Investment: Policy, Structure and Process</i> https://www.unpri.org/download?ac=10224</p> <p>PRI (2018), <i>What is Responsible Investment?</i> https://www.unpri.org/download?ac=10223</p> <p>PRI (2020), <i>An Introduction to Responsible Investment: Climate Change for Asset Owners</i> https://www.unpri.org/an-introduction-to-responsible-investment/an-introduction-to-responsible-investment-climate-change-for-asset-owners/5981.article</p> <p>PRI (2018), <i>Asset owner strategy guide: How to craft an investment strategy - Principles for Responsible Investment</i> https://www.unpri.org/download?ac=4336</p>
<p>Stratégie</p>	<p>Transition juste</p> <p>Ces ressources fournissent des conseils aux investisseurs qui cherchent à intégrer les principes de la transition juste dans leur stratégie d'investissement liée au climat.</p>	<p>Business & Human Rights Resource Centre (2019): <i>Fast & Fair Renewable Energy Investments: A Practical Guide for Investors</i> https://old.business-humanrights.org/en/fast-fair-renewable-energy-a-practical-guide-for-investors</p> <p>Ceres (2020), <i>Practices for Just, Sustainable and Equitable Development of Clean Energy</i> https://www.ceres.org/resources/reports/practices-just-sustainable-and-equitable-development-clean-energy</p> <p>Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (LSE), Harvard Kennedy School Initiative for Responsible Investment, PRI and ITUC (2018), <i>Climate Change and the Just Transition: A Guide for Investors</i> https://www.unpri.org/download?ac=9452</p> <p>Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (LSE), Centre for Climate Change, Economics and Policy, Initiative for Responsible Investment, Harvard Kennedy School Initiative for Responsible Investment (2018), <i>Investing in a just transition – Why investors need to integrate a social dimension into their climate strategies and how they could take action</i> https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2018/06/Robins-et-al_Investing-in-a-Just-Transition.pdf</p> <p>IGCC (2021), <i>Empowering Communities: How Investors can Support an Equitable Transition to Net-Zero emissions_FINAL-150720211-copy.pdf</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2021/07/IGCC-Investors-role-in-an-Equitable-Transition-to-net-zero-emissions_FINAL-150720211-copy.pdf</p> <p>IGCC (2017), <i>Coal, Carbon and the Community: An Investor Guide to a Just Transition</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/06/Coal-Carbon-and-Community_FINAL.pdf</p> <p>OIT (2015), <i>Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous</i> https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf</p> <p>PRI (2020), <i>Just Transition Investor Statement</i> https://www.unpri.org/download?ac=10382</p> <p>Robins et al (2018), <i>Investing in a just transition: Why investors need to integrate a social dimension into their climate strategies and how they could take action</i> https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/publication/investing-in-a-just-transition-why-investors-need-to-integrate-a-social-dimension-into-their-climate-strategies-and-how-they-could-take-action/</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
Stratégie	Nature et biodiversité	<p>ACSI (2021), « Biodiversity - Unlocking natural capital value for investors » https://acsi.org.au/research-reports/biodiversity-unlocking-natural-capital-value-for-investors/</p> <p>CDSB (2021), <i>CDSB Framework Application guidance for biodiversity-related disclosures</i> https://www.cdsb.net/biodiversity</p> <p>Ceres (2022), <i>Evaluating the Use of Carbon Credits</i> https://www.ceres.org/resources/reports/evaluating-use-carbon-credits</p> <p>OCDE (2020), <i>A Comprehensive Overview of Global Biodiversity Finance</i> https://www.oecd.org/environment/resources/biodiversity/report-a-comprehensive-overview-of-global-biodiversity-finance.pdf</p> <p>OMFIF (2020), <i>Protect nature, protect the economy. How the financial sector can safeguard biodiversity</i> https://www.omfif.org/spi-dec2020/</p> <p>PRI (2021), « Mapping natural capital hotspots of depletion » : https://www.unpri.org/pri-blog/mapping-natural-capital-hotspots-of-depletion/7666.article</p> <p>PRI, « Investor Action on Biodiversity: discussion paper » : https://www.unpri.org/download?ac=11357</p> <p>TNFD, <i>Developing and delivering a risk management and disclosure framework for organisations to report and act on evolving nature-related risks</i> https://tnfd.global/</p> <p>UNEP FI, <i>Agricultural lending</i> https://www.unepfi.org/nature/nca/natural-capital-credit-risk-assessment-in-agricultural-lending/</p> <p>UNEP FI, <i>Beyond 'business as usual': biodiversity targets and finance</i> https://www.unepfi.org/publications/banking-publications/beyond-business-as-usual-biodiversity-targets-and-finance/</p> <p>UNEP FI, <i>Nature-positive finance guidance</i> https://www.unepfi.org/publications/new-nature-positive-finance-guidance/</p> <p>WWF & PWC (2020), <i>Nature is too big to fail. Biodiversity: the next frontier in financial risk management</i> https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2020-01/Nature%20is%20too%20big%20to%20fail_EN_web.pdf</p>
	Adaptation et résilience	<p>AIGCC (2021), <i>Riding the Wave of Physical Risk- A compendium of tools and service providers for investors in Asia</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2021/10/AIGCC_Riding-the-wave-of-physical-risks_2021_FINAL.pdf</p> <p>CGFI (2021), <i>Discussion paper: "aligning finance with climate-resilient development"</i> https://www.cgfi.ac.uk/2021/11/discussion-paper-aligning-finance-with-climate-resilient-development/</p> <p>IIGCC (2020), <i>'Understanding physical climate risks and opportunities – a guide for investors'</i> https://www.iigcc.org/resource/understanding-physical-climate-risks-and-opportunities-a-guide-for-investors/</p> <p>Sustainable Land Use, <i>Good Growth Partnership</i> https://goodgrowthpartnership.com/</p> <p>Le FEM https://www.thegef.org/projects-operations/projects/9264</p>
	Eau	<p>European Commission, commissioned by the Swiss Federal Office for the Environment (2020), <i>An Investor Guide on Basin Water Security Engagement: Aligning with SDG 6</i> https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/en/dokumente/wirtschaft-konsum/externe-studien-berichte/an-investor-guide-on-basin-water-security-engagement-aligning-with-sdg6.pdf.download.pdf/Report_Water_Alignment.pdf</p> <p>Valuing water initiative https://valuingwaterinitiative.org/</p> <p>UNEP FI, <i>The Sustainable Blue Economy Finance Principles</i> https://www.unepfi.org/blue-finance/the-principles/</p> <p>UNEP FI, <i>Turning the tide: how to finance a sustainable ocean recovery</i> https://www.unepfi.org/publications/turning-the-tide/</p> <p>UNEP FI, <i>The Rising Tide: Mapping Ocean Finance for a New Decade</i> https://www.unepfi.org/publications/rising-tide/</p> <p>UNEP FI, <i>Sustainable Blue Economy</i> https://www.unepfi.org/blue-finance/</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
	Déforestation	<p>CDP (2020), <i>Global Forests Report</i> https://www.cdp.net/en/research/global-reports/global-forests-report-2020</p> <p>Ceres, <i>Engagement initiative – Food Emissions 50</i> https://www.ceres.org/climate/ambition2030/food#investor-resources</p> <p>UNEP FI, <i>Drought stress testing</i> https://www.unepfi.org/nature/ncfa/drought-stress-testing-tool/</p> <p>UNEP FI, <i>Natural capital protocol – finance sector</i> https://www.unepfi.org/nature/ncfa/natural-capital-protocol-finance-sector-supplement/</p>
	Comptabilisation carbone	<p>Greenhouse Gas Protocol (2004), <i>The GHG Protocol, Corporate Accounting and Reporting Standard</i> https://ghgprotocol.org/corporate-standard</p> <p>Greenhouse Gas Protocol (2015), <i>GHG Protocol: Scope 2 Guidance</i> https://ghgprotocol.org/scope_2_guidance</p> <p>Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) https://carbonaccountingfinancials.com/</p> <p>UNEP FI (2021), <i>The Climate Risk Landscape: Mapping Climate-related Financial Risk Assessment Methodologies</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/02/UNEP-FI-The-Climate-Risk-Landscape.pdf</p>
Gestion des risques	Analyse de scénarios	<p>AOA (UN-Convened Net Zero Asset Owner Alliance) (2021), <i>Inaugural 2025 Target Setting Protocol, Scenario Chapter</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf</p> <p>Climate Financial Risk Forum (2020), <i>Climate Financial Risk Forum Guide 2020: Scenario Analysis Chapter. Juin 2020</i> https://www.fca.org.uk/publication/corporate/climate-financial-risk-forum-guide-2020-scenario-analysis-chapter.pdf</p> <p>Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2018), <i>Rapport spécial : Réchauffement planétaire de 1,5 °C</i> https://www.ipcc.ch/sr15/</p> <p>IIGCC (2019), <i>Navigating Climate Scenario Analysis – A Guide for Institutional Investors</i> https://www.iigcc.org/resource/navigating-climate-scenario-analysis-a-guide-for-institutional-investors/</p> <p>NGFS (2020), <i>Guide to Climate Scenario Analysis for Central Banks and Supervisors</i> https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/ngfs_guide_scenario_analysis_final.pdf</p> <p>PRI (2021), <i>The Inevitable Policy Response</i> https://www.unpri.org/inevitable-policy-response/what-is-the-inevitable-policy-response/4787.article</p> <p>TCFD (2020), <i>Guidance on Scenario Analysis for Non-Financial Companies</i> https://www.fsb-tcfd.org/publications/#scenario-analysis</p> <p>UNEP FI (2019), <i>Changing Course: A Comprehensive Investor Guide to Scenario-Based Methods for Climate Risk Assessment</i> https://www.unepfi.org/publications/investment-publications/changing-course-a-comprehensive-investor-guide-to-scenario-based-methods-for-climate-risk-assessment-in-response-to-the-tcfd/</p> <p>UNEP FI (2019), <i>Changing Course: Real Estate – TCFD Pilot Project Report and Investor Guide to Scenario Based Climate Risk Assessment in Real Estate Portfolios</i> https://www.unepfi.org/publications/changing-course-real-estate-tcfd-pilot-project-report-and-investor-guide-to-scenario-based-climate-risk-assessment-in-real-estate-portfolios/</p> <p>UNEP-FI (2022), <i>One Earth Climate Model: sectoral pathways to net-zero emissions</i> https://www.unepfi.org/publications/one-earth-climate-model-sectoral-pathways-to-net-zero-emissions/</p> <p>UNEP FI (2021), <i>The Climate Risk Landscape: A Comprehensive Overview of Climate Risk Assessment Methodologies</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/02/UNEP-FI-The-Climate-Risk-Landscape.pdf</p> <p>Le site Web des PRI (https://www.unpri.org/climate-change/providers-of-scenario-analysis-and-climate-risk-metrics/9135.article) fournit une liste des outils d'analyse de scénarios publics et de prestataires de services soutenus par les PRI. Le site Web des PRI fournit également un tableau de scénarios de référence, comprenant des détails sur l'augmentation maximale de la température envisagée dans le cadre du scénario, l'année du pic des émissions et l'année au cours de laquelle le zéro émission nette devrait être atteint.</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
Gestion des risques	<p>Gestion du risque climatique du portefeuille</p> <p>Ces ressources décrivent des approches de gestion des risques de portefeuille pour différentes classes d'actifs et différents types d'investisseurs.</p>	<p>Pour une série d'exemples de la manière dont les investisseurs abordent la gestion du risque climatique en portefeuille, voir les études de cas sur la gestion du risque climatique en portefeuille publiées par l'AIGCC, le Ceres, l'IGCC et l'IIGCC : https://www.ceres.org/resources/reports/portfolio-climate-risk-management</p> <p>Autres ressources :</p> <p>Climate Financial Risk Forum (2020), <i>Climate Financial Risk Forum Guide 2020: Risk Management Chapter</i> https://www.fca.org.uk/publication/corporate/climate-financial-risk-forum-guide-2020-risk-management-chapter.pdf</p> <p>Portfolio Alignment Team (2020), <i>Measuring Portfolio Alignment</i> https://www.tcfhub.org/wp-content/uploads/2020/10/PAT-Report-20201109-Final.pdf</p> <p>PRI (2020), <i>An Introduction to Responsible Investment: Climate Change for Asset Owners</i> https://www.unpri.org/an-introduction-to-responsible-investment-climate-change-for-asset-owners/5981.article</p> <p>PRI (2020), <i>TCFD for Private Equity General Partners: Technical Guide</i> https://www.unpri.org/private-equity/tcf-for-private-equity-general-partners/5546.article</p> <p>PRI (2021), <i>Inevitable Policy Response</i> https://www.unpri.org/sustainability-issues/climate-change/inevitable-policy-response</p> <p>UNEP FI (2019), <i>Changing Course: A Comprehensive Investor Guide to Scenario-Based Methods for Climate Risk Assessment</i> https://www.unepfi.org/publications/investment-publications/changing-course-a-comprehensive-investor-guide-to-scenario-based-methods-for-climate-risk-assessment-in-response-to-the-tcf/</p>
	<p>Méthodes d'évaluation des entreprises et des secteurs</p>	<p>2 Degrees Investing Initiative https://2degrees-investing.org/resource/company-analysis-and-engagement/</p> <p>Carbon Tracker Initiative https://carbontracker.org/company-profiles/</p> <p>Réponses des entreprises au CDP https://www.cdp.net/en/responses</p> <p>Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark https://www.climateaction100.org/</p> <p>Science-based Targets Initiative https://sciencebasedtargets.org/sectors</p> <p>Transition Pathway Initiative https://www.transitionpathwayinitiative.org/</p> <p>UNEP-FI, <i>One Earth Climate Model: sectoral pathways to net zero emissions</i>: https://www.unepfi.org/publications/one-earth-climate-model-sectoral-pathways-to-net-zero-emissions/</p> <p>UNEP FI (2021), <i>The Climate Risk Landscape: Mapping Climate-related Financial Risk Assessment Methodologies</i> https://www.unepfi.org/publications/banking-publications/the-climate-risk-landscape/</p>
	<p>Impact</p>	<p>PRI, Freshfields Bruckhaus Deringer, UNEP FI, <i>generation foundation (2021), A Legal Framework for Impact: Sustainability impact in investor decision-making</i> https://www.unpri.org/policy/a-legal-framework-for-impact</p> <p>UNEP FI (2018), <i>Positive Impact Initiative (PII)</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/10/PI-Flyer-2019.pdf</p> <p>UNEP FI (2018), <i>Rethinking Impact to finance the SDGs</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2018/11/Rethinking-Impact-to-Finance-the-SDGs.pdf</p> <p>UNEP FI, <i>Investment Portfolio Impact Analysis Tool</i> https://www.unepfi.org/publications/positive-impact-publications/investment-portfolio-impact-analysis-tool/</p> <p>UNEP FI, <i>Corporate Impact Analysis Tool</i> https://www.unepfi.org/publications/positive-impact-publications/corporate-impact-tool/</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
Allocation d'actifs	<p>Taxonomies</p> <p>L'on identifie les taxonomies nationales et régionales qui ont été développées ou sont en cours de développement pour la finance durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Australie https://www.asfi.org.au/taxonomy ● Chine http://www.pbc.gov.cn/en/3688110/3688172/4157443/4239595/index.html ● Union européenne https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en ● Japon https://www.meti.go.jp/english/press/2020/0916_001.html ● Malaisie https://www.bnm.gov.my/documents/20124/938039/Climate+Change+and+Principle-based+Taxonomy.pdf ● Nouvelle-Zélande https://www.theaotearoacircle.nz/sustainablefinance ● Singapour https://www.mas.gov.sg/search?q=green%20transition%20taxonomy ● Royaume-Uni https://www.greenfinanceinstitute.co.uk/programmes/uk-green-taxonomy-gtag/
	<p>Opportunités en matière d'énergie propre et de faibles émissions de carbone, et suppression progressive des investissements dans le charbon thermique</p> <p>Ces ressources fournissent des indications sur la manière d'accroître les investissements dans les entreprises, les produits et les projets à faible intensité de carbone dans plusieurs catégories d'actifs.</p>	<p>IIGCC (2022), <i>Climate Investment Roadmap: Un outil pour aider les investisseurs à accélérer la transition énergétique par l'investissement et l'engagement</i>, https://www.iigcc.org/resource/climate-investment-roadmap-a-tool-to-help-investors-accelerate-the-energy-transition-through-investment-and-engagement/</p> <p>AIGCC (2021), <i>Asia's Net-Zero Energy Investment Potential</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2021/03/March-2021_-Asias-Net-Zero-Energy-Investment-Potential-English.pdf</p> <p>Climate Bonds Initiative (2021), <i>Climate Bonds Taxonomy</i> https://www.climatebonds.net/standard/taxonomy</p> <p>Climate Investment Coalition (2021), <i>Best Practice Case Studies</i> https://www.climateinvestmentcoalition.org/best-practice</p> <p>IGCC (2020), <i>Net Zero Investment Report</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/10/Oct2020_Final-IGCC-Net-Zero-Investment-Report.pdf</p> <p>IGCC (2018), <i>Investing in Climate Solutions for New Zealand</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/06/IGCC-NZ-report-final.pdf</p> <p>PRI (2018), <i>How to Invest in the Low Carbon Economy</i> https://www.unpri.org/climate-change/how-to-invest-in-the-low-carbon-economy/3210.article%C2%A0%C2%A0</p> <p>PRI (2020), <i>Testing the Taxonomy: insights from the PRI Taxonomy Practitioners Group</i> https://www.unpri.org/eu-taxonomy-alignment-case-studies/testing-the-taxonomy-insights-from-the-pri-taxonomy-practitioners-group/6409.article</p> <p>PRI (2021), <i>Strategic Asset Allocation Guidance and Case Studies</i> https://www.unpri.org/investment-tools/asset-owner-resources/strategy-policy-and-strategic-asset-allocation</p> <p>PRI (2021), <i>Inevitable Policy Response: Implications for Strategic Asset Allocation</i> https://www.unpri.org/inevitable-policy-response-archive/implications-for-strategic-asset-allocation/5191.article</p> <p>Convergence Project, (2020), <i>How to Mobilize Private Investment At Scale in Blended Finance</i>, https://www.convergence.finance/resource/3cpgfofIUn2QY8rFEV21fT/view</p> <p>NZAOA, Cambridge Associates, Clean Energy Ventures, Essex Investment Management (2021), <i>Equity Investing in Climate Solutions</i>, https://www.intentionalendowments.org/webinar_equity_climate_investing</p> <p>UNEP FI (2021), <i>Scaling Blended Finance</i>, https://www.unepfi.org/publications/scaling-blended-finance/</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
	<p>Fixation des objectifs aligné sur 1,5 °C/zéro émission nette</p> <p>Pour les investisseurs de niveau 1 et pour certains investisseurs du niveau 2, ces ressources fourniront des conseils sur la manière de renforcer l'ambition de fixer des objectifs zéro émission nette.</p>	<p>AOA (2021), <i>Inaugural 2025 Target Setting Protocol</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf</p> <p>CDP (2021), <i>CDP Temperature Ratings</i> https://www.cdp.net/en/investor/temperature-ratings</p> <p>IGCC (2020), <i>Zero Emissions/Sustainable Returns: Strategies for Achieving Net Zero Emissions</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/06/Feb2020_IGCC-Zero-Emissions_FINAL-2.pdf</p> <p>IGCC (2021), <i>Climate League 2030</i> https://climateleague.org.au/</p> <p>Paris Aligned Investment Initiative (2021), <i>Net Zero Investment Framework: Implementation Guide</i> https://www.parisalignedinvestment.org/media/2021/03/PAIL-Net-Zero-Investment-Framework_Implementation-Guide.pdf</p> <p>Race to Zero (2021), <i>Race to Zero Minimum Criteria</i> https://racetozero.unfccc.int/wp-content/uploads/2021/04/Race-to-Zero-Criteria-2.0.pdf</p> <p>Science Based Targets Initiative (2020), <i>Financial Sector Science-Based Targets Guidance. Version pilote</i> https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Financial-Sector-Science-Based-Targets-Guidance.pdf</p> <p>UNEP FI (2020), <i>Beyond 'Business as Usual': Biodiversity Targets and Finance</i> https://www.unepfi.org/publications/banking-publications/beyond-business-as-usual-biodiversity-targets-and-finance/</p>
	<p>Private equity</p> <p>Ces ressources décrivent les orientations en matière de fixation d'objectifs et de gestion de portefeuille liées au private equity.</p>	<p>SBTi (2021), <i>Private equity sector science-based target guidance</i> https://sciencebasedtargets.org/resources/files/SBTi-Private-Equity-Sector-Guidance.pdf</p> <p>Paris Aligned Investment Initiative (2021), <i>Net Zero Investment Framework: Implementation Guide</i> https://www.parisalignedinvestment.org/media/2021/03/PAIL-Net-Zero-Investment-Framework_Implementation-Guide.pdf</p>





DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Dialoguer avec les entreprises pour réaliser et afficher des progrès réels dans le sens d'un avenir sur une trajectoire de 1,5° C.

Plans d'action climatique des investisseurs (Investor Climate Action Plans)

	Investissement
	Dialogue avec les entreprises
	Dialogue avec les pouvoirs publics
	Reporting des investisseurs

Les investisseurs peuvent influencer directement les pratiques et les performances des entreprises en matière de changements climatiques. Une partie de ce processus consistera à demander aux entreprises de publier des informations plus cohérentes sur le climat, les plans de transition climatique et les paramètres connexes, y compris les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'efficacité du capital, l'alignement de l'allocation du capital, le rendement du capital ajusté en fonction du

carbone et d'autres mesures conventionnelles de la performance financière des entreprises. Collectivement et individuellement, ils ont un rôle essentiel à jouer pour accélérer la transition de l'économie réelle vers le zéro émission nette. Les investisseurs peuvent user de leur influence pour inciter les conseils d'administration et les cadres supérieurs des entreprises à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES sur l'ensemble de la chaîne de valeur, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Le champ d'application du dialogue avec les entreprises est défini de manière large. Il comprend :

- Tous les actifs et toutes les classes d'actifs, y compris, mais sans s'y limiter, les actions cotées, les obligations d'entreprises, le capital-investissement, les infrastructures et les titres souverains.
- L'engagement bilatéral (c'est-à-dire l'engagement individuel entre un seul investisseur et une entreprise) et l'engagement collectif (c'est-à-dire lorsque plus d'un investisseur est impliqué), en notant en particulier le soutien explicite de l'Investor Agenda à l'initiative Climate Action 100+, à la demande de communication du CDP et à la campagne de non-communication du CDP.
- L'éventail complet des stratégies d'influence, y compris la rédaction de lettres, le dialogue individuel et collectif, l'utilisation des droits formels accordés aux investisseurs (par exemple, les droits de vote par procuration, les déclarations formelles à l'AGA, les droits de nommer de nouveaux membres du conseil d'administration et de prendre un rôle formel ou une position de gouvernance dans certaines structures de capital-investissement), les médias et les communications, la défense publique et la prise de décision en matière d'investissement.
- La gamme complète des actions et des résultats qui pourraient être recherchés, y compris les communications liées au climat, les processus de gouvernance climatique, les stratégies de décarbonation, les dépenses d'investissement, ainsi que les objectifs et les résultats liés au climat.

Les évaluations de Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark mettent en évidence les lacunes importantes que les entreprises devront combler pour répondre aux attentes des investisseurs en matière de changements climatiques. Notamment que les entreprises se fixent des objectifs scientifiques alignés sur le zéro émission nette à l'horizon 2050 à court, moyen et long terme, qui intègrent les émissions significatives du scope 3, communiquent les stratégies et les mesures qu'elles prennent pour se décarboniser, et alignent le capital sur les ambitions zéro émission nette.

Les stratégies d'engagement des entreprises sont déterminées par une série de facteurs, notamment le profil de l'entreprise et du secteur industriel, l'approche de l'entreprise en matière de changements climatiques, sa réactivité au dialogue, l'approche d'engagement actif de l'investisseur et le contexte régional. Dans de nombreux cas, plusieurs investisseurs peuvent travailler au dialogue avec une entreprise.

Les investisseurs – individuellement ou collectivement – peuvent par exemple, choisir de dialoguer en :

- **Demandant la communication des données environnementales**
- **Organisant des réunions avec les entreprises**
- **Organisant des tables rondes avec des investisseurs et des entreprises**

- **Posant une question lors d'une conférence sur les résultats d'une entreprise ou d'une assemblée générale annuelle (AGA)**
- **Faisant une déclaration à l'AGA d'une entreprise**
- **Écrivant une lettre publique à l'entreprise**
- **Soutenant les résolutions des actionnaires sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques**
- **Votant pour la révocation des administrateurs qui ont failli à leur obligation de rendre compte des risques liés aux changements climatiques**
- **Votant contre les rapports, les comptes et les résolutions de la société**
- **Faisant des déclarations conjointes avec l'entreprise**
- **Soumettant des résolutions lors d'une assemblée d'actionnaires**

L'Investor Agenda n'a pas défini le niveau de dialogue avec les entreprises – en termes d'intensité des activités d'engagement ou de couverture en termes de nombre d'entreprises ou d'actifs sous gestion – considéré suffisant pour répondre aux exigences de chaque niveau. Il reconnaît que ces évaluations seront déterminées par les ressources, la composition des actifs, les investissements et la stratégie en matière de changements climatiques de chaque investisseur³².

Engagement collectif/ collaboratif

L'engagement collectif et collaboratif implique plus d'un investisseur dans le dialogue avec une entreprise. L'engagement collaboratif permet aux investisseurs de partager des connaissances et des bonnes pratiques adaptées à leur structure et à leur modèle d'entreprise spécifiques, et de dégager un consensus sur les normes propres au secteur. Les initiatives d'engagement collectif peuvent également faire pression sur les entreprises, les secteurs et les gouvernements d'une manière qui n'est peut-être pas possible pour chaque investisseur individuel. Les entreprises ont également souvent accueilli favorablement ce type d'engagement, car les attentes du groupe d'investisseurs sont alignées.

Engagement bilatéral

L'engagement bilatéral est un engagement individuel entre un seul investisseur et une entreprise. L'élément d'engagement bilatéral de l'échelle des attentes des ICAP suggère que, pour qu'un investisseur se situe dans les niveaux 1 ou 2, la plupart des entreprises de son portefeuille doivent avoir ou s'engager à mettre en place des stratégies commerciales alignées sur la trajectoire de 1,5 °C. Pour y parvenir, les investisseurs de niveau 1 et 2 doivent s'engager activement auprès d'un nombre important d'entreprises de leur portefeuille. Par exemple, le cadre d'investissement zéro émission nette suggère qu'un niveau minimum d'au moins 70 % des émissions du portefeuille devrait soit déjà répondre aux critères d'alignement zéro émission nette, soit être ciblé dans le cadre de la stratégie d'engagement dans les secteurs à fort impact.

³² La Norges Bank, par exemple, entretient des dialogues réguliers avec environ 1 000 entreprises, qui représentent environ deux tiers de la valeur totale de son portefeuille d'actions. Parallèlement à ces engagements, ils publient des attentes et des positions qui sont pertinentes pour toutes les entreprises du portefeuille et s'engagent avec les entreprises individuelles sur les priorités stratégiques et les questions spécifiques. Voir : <https://www.nbim.no/en/the-fund/responsible-investment/ownership/>

Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires

Les investisseurs sont encouragés à établir et à publier une stratégie d'escalade expliquant les actions qu'ils entreprendront si une entreprise ne répond pas à leur engagement ou à leurs critères/demandes d'alignement sur l'objectif zéro émission nette, y compris des délais clairs pour la sous-pondération ou le désinvestissement en cas d'échec de l'engagement. La ou les stratégies spécifiques d'escalade dépendront du contexte, des stratégies d'engagement précédemment adoptées et des objectifs à court et à long terme de l'initiative d'engagement.

Dans les actions cotées en bourse, les résolutions d'actionnaires liées au climat et le vote par procuration – qui comprend la décision de soutenir ou non des résolutions spécifiques, le dépôt ou le co-dépôt de résolutions, et la convocation des AGA – sont reconnus comme des stratégies importantes d'engagement et d'escalade. Parmi les exemples de telles résolutions, on peut citer celles qui encouragent les entreprises à mieux communiquer les informations relatives au climat, celles qui encouragent une entreprise à aborder les risques et les opportunités climatiques importants et systémiques et celles qui encouragent une

entreprise à aligner ses stratégies commerciales sur les trajectoires de 1,5 ou 2 °C et à publier des plans de transition. L'échelle des attentes des ICAP indique le type de résolutions que les investisseurs devraient généralement soutenir pour chacun des niveaux. Outre les résolutions spécifiques aux changements climatiques (c'est-à-dire lorsque la résolution elle-même est axée sur un aspect spécifique de la performance d'une entreprise en matière de changements climatiques), les investisseurs peuvent également utiliser leur opinion sur la performance d'une entreprise en matière de changements climatiques pour éclairer leur vote, par exemple, sur le rapport et les comptes d'une entreprise ou sur les administrateurs d'une entreprise.

Enfin, de nombreuses juridictions ont des règles formelles concernant l'engagement et le vote par procuration. Chaque investisseur doit donc être responsable de ses propres conseils juridiques concernant le vote des actionnaires et les stratégies d'engagement de l'entreprise, et de s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences réglementaires des juridictions dans lesquelles l'engagement a lieu.



Ressources sélectionnées

Domaine du dialogue avec les entreprises	Description	Outils, méthodologies et ressources
<p>Engagement collaboratif/ collectif</p>	<p>Ressources et cadres de collaboration</p>	<p>AOA (2022), <i>The Future of Investor Engagement</i>: https://www.unepfi.org/news/industries/investment/change-rules-of-the-game-asks-10-4trn-net-zero-asset-owner-alliance-in-new-paper-on-investor-action/</p> <p>AIGCC (2020), <i>Investor Expectations of Asian Electric Utilities Companies</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2020/12/Asia-Utilities-IE-final.pdf</p> <p>AOA (2021), <i>Inaugural 2025 Target Setting Protocol, Engagement Chapter</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf</p> <p>CDP Investor Signatory Disclosure Request https://www.cdp.net/en/investor/request-environmental-information</p> <p>CDP Non-disclosure Campaign https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/non-disclosure-campaign</p> <p>CDP Science Based Targets Campaign https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/cdp-science-based-targets-campaign</p> <p>Ceres Climate and Sustainability Shareholder Database https://www.ceres.org/resources/tools/climate-and-sustainability-shareholder-resolutions-database</p> <p>Climate Action 100+ http://www.climateaction100.org/</p> <p>Paris Aligned Investment Initiative (2021), <i>Net-Zero Investment Framework: Implementation Guide</i> https://www.parisalignedinvestment.org/media/2021/03/PAII-Net-Zero-Investment-Framework_Implementation-Guide.pdf</p> <p>PRI Collaboration Platform https://collaborate.unpri.org/</p>
<p>Engagement bilatéral</p>	<p>Pratiques et processus d'engagement</p>	<p>Ceres (2020), <i>Roadmap 2030: A 10-year action plan for sustainable business leadership</i> https://roadmap2030.ceres.org/</p> <p>IIGCC (2022), <i>Net Zero Stewardship Toolkit</i> https://www.iigcc.org/download/iigcc-net-zero-stewardship-toolkit/?wpdmdl=5708&refresh=6268be09145651651031561</p> <p>IIGCC (2022), <i>Corporate Climate Transition Plans: A guide to investor expectations</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2022/03/IGCC-corporate-transition-plan-investor-expectations.pdf</p> <p>Paris Aligned Investment Initiative (2021), <i>Net-Zero Investment Framework: Implementation Guide</i> https://www.parisalignedinvestment.org/media/2021/03/PAII-Net-Zero-Investment-Framework_Implementation-Guide.pdf</p> <p>UN-PRI (2022), <i>Climate transition plan votes: investor briefing</i> https://www.unpri.org/stewardship/climate-transition-plan-votes-investor-briefing/9096.article</p> <p>UN-PRI (2021) <i>Making voting count: principle-based voting on shareholder resolutions</i> https://www.unpri.org/stewardship/making-voting-count-principle-based-voting-on-shareholder-resolutions/7311.article</p> <p>PRI (2019), <i>Active Ownership 2.0</i> https://www.unpri.org/stewardship/active-ownership-20-the-evolution-stewardship-urgently-needs/5124.article</p>
<p>Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires</p>	<p>Dialoguer avec les actionnaires et les entreprises pour garantir une action sur le climat</p>	<p>AOA (2021), <i>Elevating Climate Diligence on Proxy Voting Approaches: A Foundation for Asset Owner Engagement of Asset Managers</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/04/16-Elevating-Climate-Diligence-2.pdf</p> <p>Ceres (2020), <i>Lead from the Top: Building Sustainability Competence On Corporate Boards</i> https://www.ceres.org/resources/reports/lead-from-the-top</p> <p>Ceres, <i>Climate and Sustainability Shareholder Resolutions Database</i> https://www.ceres.org/resources/tools/climate-and-sustainability-shareholder-resolutions-database</p> <p>PRI, <i>Shareholder Resolution Database</i> https://collaborate.unpri.org/shareholder-resolution</p> <p>Say on Climate https://www.sayonclimate.org/</p> <p>ShareAction guidance on proxy voting https://api.shareaction.org/resources/reports/ShareAction-Voting-Matters-2021.pdf</p> <p>Proposal for Nature Action 100+: https://thedocs.worldbank.org/en/doc/7ae2689073927054515c5d4df5d2b997-0430012021/original/Nature-Action-100.pdf</p>

3

DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Dialogue en faveur de politiques visant à assurer une transition équitable vers une économie zéro émission nette à l'horizon 2050.

Plans d'action climatique des investisseurs (Investor Climate Action Plans)



Investissement



Dialogue avec les entreprises



Dialogue avec les pouvoirs publics



Reporting des investisseurs

Les arguments en faveur d'un engagement des investisseurs en matière de changements climatiques et de politique de financement durable sont clairs. Le dialogue en faveur de cadres politiques qui débloquent les opportunités d'investissement et augmentent les flux de capitaux dans les actifs à faible teneur en carbone et les mesures d'adaptation, et qui garantissent une transition équitable pour les travailleurs et les communautés concernés, est essentiel pour lutter contre la crise climatique et protéger les rendements à long terme. Les investisseurs apportent une voix et un point de vue uniques au processus d'élaboration des politiques, à la fois directement en leur nom propre et par les leviers dont ils disposent sur les entreprises et leurs propres pratiques de lobbying.

Les mesures politiques relatives à la communication d'informations par les entreprises et autres devraient également garantir que les investisseurs puissent tenir pleinement compte des risques et des opportunités présentés par les changements climatiques dans leur prise de décision, maximisant ainsi leur capacité à générer des rendements durables et à créer de la valeur à long terme. Au sein de l'économie réelle, l'action des investisseurs en matière d'engagement des entreprises peut permettre (et permet) de réaliser des progrès significatifs, mais souvent, la politique et la réglementation constituent la seule voie permettant d'obtenir un changement à l'échelle du secteur en remédiant aux défaillances et à la fragmentation du marché.

Déclarations des investisseurs



Les investisseurs peuvent commencer leur dialogue avec les pouvoirs publics en travaillant avec d'autres investisseurs, en soutenant des déclarations et des appels à l'action sur les changements climatiques soutenus par les investisseurs. Les investisseurs des niveaux 1 et 2 en matière de dialogue avec les pouvoirs publics soutiendront également les déclarations soutenues par les investisseurs, en particulier celles telles que la déclaration annuelle des investisseurs mondiaux aux gouvernements sur la crise climatique, qui visent à atteindre le niveau zéro émission nette à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires crédibles.

Le rôle des investisseurs dans le lobbying et le dialogue avec les pouvoirs publics

Les investisseurs ont une influence déterminante sur les décideurs politiques et, par conséquent, le dialogue avec les pouvoirs publics des investisseurs est un prolongement important des responsabilités et des obligations fiduciaires de ces investisseurs envers leurs bénéficiaires. Le dialogue avec les pouvoirs publics peut être mené directement par l'investisseur, collectivement avec d'autres investisseurs ou par l'intermédiaire d'organismes industriels, de groupes de réflexion et d'organisations de la société civile. Les investisseurs doivent s'assurer que toutes les activités de lobbying – qu'il s'agisse du leur ou de celui effectué en leur nom par d'autres, que ce soit au niveau législatif ou réglementaire – sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris³³. Les investisseurs du niveau 1 pour le dialogue avec les pouvoirs publics doivent exiger des organisations partenaires, telles que les associations

commerciales et les organismes industriels, qu'elles alignent leur lobbying sur les objectifs de l'Accord de Paris. Les investisseurs doivent également évaluer si leurs contributions politiques sont alignées sur leurs objectifs de 1,5 °C et sur les objectifs à plus long terme de l'Accord de Paris. Ces investisseurs doivent également être prêts à retirer leur adhésion et leur soutien si ces organisations partenaires ne se conforment pas à cette exigence. Si un investisseur estime qu'il est utile de s'engager de manière continue pour influencer les positions sur le climat, il doit alors communiquer sa participation ou son adhésion à des organisations partenaires, indiquer clairement s'il n'est pas aligné sur la hausse de 1,5 °C et expliquer comment il s'assure que ses activités dans le cadre de l'organisation partenaire sont conformes à ses objectifs relatifs à la hausse de 1,5 °C.

Approches du dialogue

L'engagement en faveur de la politique climatique peut se concentrer sur différents niveaux de gouvernement. Il s'agit notamment d'un engagement mondial, visant les organismes supranationaux internationaux et les formations intergouvernementales telles que le G7 et le G20, la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), les organismes internationaux de réglementation financière, y compris la Banque des règlements internationaux, le Conseil de stabilité financière, l'ISSB (Conseil international des normes de durabilité) et l'OICV (Organisation internationale des commissions de valeurs), entre autres, le niveau régional (par exemple, l'Union européenne), le niveau national – tant législatif que réglementaire – et enfin le niveau des États/provinces/municipalités. Les investisseurs institutionnels sont soutenus dans leur engagement en matière de politique climatique

internationale par le groupe de travail sur les politiques de l'Investor Agenda. La défense des intérêts des investisseurs sur les politiques et réglementations prioritaires en matière de changements climatiques à un certain nombre de niveaux régionaux, nationaux et infranationaux est généralement menée par le partenaire fondateur régional concerné dans le cadre des groupes de politique nationale ou en collaboration avec d'autres associations industrielles. En outre, le cas échéant, les partenaires fondateurs coordonnent les voix des investisseurs mondiaux par l'intermédiaire du groupe de travail sur les politiques afin de s'engager sur des questions de politique régionale, nationale ou locale qui ne relèvent pas de leur compétence, mais qui ont une importance mondiale – par exemple, la proposition de réglementation sur le reporting climat de la SEC aux États-Unis et la taxonomie verte de l'UE.

Les règles relatives au rôle que les investisseurs et les autres acteurs du secteur privé peuvent jouer dans le processus politique et à la manière dont ils peuvent s'engager varient selon les juridictions. En termes généraux, les investisseurs peuvent s'engager à tous les niveaux via :

- Des réunions et correspondances avec
 - a) des fonctionnaires gouvernementaux qui dirigent le développement ou les processus de négociation de la politique/réglementation en matière de climat et de financement durable ;
 - b) des acteurs législatifs, y compris les partis au pouvoir et dans l'opposition, et des décideurs politiques, y compris des ministres ou des représentants élus ;
 - c) le personnel du secrétariat technique qui prépare les bases factuelles et les analyses sous-jacentes.
- La publication de recherches (ou financer des organismes externes pour mener des recherches) et de rapports qui présentent les arguments en faveur d'une action politique sur les changements climatiques.
- La sensibilisation des médias et du public à l'action politique en matière de changements climatiques.
- Répondre à des consultations publiques (par exemple, en soumettant des propositions formelles, en témoignant).
- Rejoindre des groupes d'experts ou des groupes consultatifs dirigés par le gouvernement pour discuter et proposer des recommandations techniques.
- Organiser ou participer à des séminaires et événements publics sur le climat, l'énergie ou les discussions politiques liées à la finance durable.
- Travailler avec d'autres investisseurs, en soutenant des déclarations, des lettres et des appels à l'action sur les changements climatiques soutenus par des investisseurs (voir les exemples dans la section Ressources sélectionnées ci-dessous).

33 UN-PRI (2022), The investor case for responsible political engagement: <https://www.unpri.org/governance-issues/the-investor-case-for-responsible-political-engagement/9366.article>

Engagement politique pour les petits et grands investisseurs

Tous les investisseurs peuvent s'engager auprès des décideurs politiques et des régulateurs afin d'encourager le développement de politiques permettant une transition équitable vers une économie à zéro émission nette. Les exemples d'actions énumérés ci-dessus sont applicables tant aux grands qu'aux petits investisseurs. Les grands investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion peuvent avoir des lignes de communication plus directes avec les décideurs et les régulateurs. Toutefois, cela ne signifie pas que les petits investisseurs ne peuvent pas être influents. De nombreux petits investisseurs jouent un rôle de premier plan dans les organismes sectoriels et les initiatives volontaires privées qui peuvent faire pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures plus ambitieuses en matière de climat.

Au-delà de l'engagement politique direct, les investisseurs disposant de moins de ressources internes en matière de politique peuvent soutenir les lettres d'adhésion, soumettre des réponses types aux consultations réglementaires et soutenir explicitement les briefings politiques et les appels à l'action du secteur.

Un grand nombre d'investisseurs, petits et grands, travaillant ensemble sur le dialogue avec les pouvoirs publics peut être efficace pour faire avancer le changement, en particulier lorsqu'il est étayé par des preuves claires et aligné sur des buts et objectifs politiques plus larges. Notre exemple sur la Déclaration mondiale 2021 des investisseurs de l'Investor Agenda aux gouvernements donne des détails ci-dessous.

La Déclaration mondiale 2021 des investisseurs de l'Investor Agenda

Chaque année, les partenaires fondateurs de l'Investor Agenda (AIGCC, CDP, Ceres, IGCC, IIGCC, PRI et UNEP FI) lancent une Global Investor Statement (Déclaration mondiale des investisseurs) avec laquelle des investisseurs signataires qui exhortent les gouvernements du monde entier à développer et à mettre en œuvre rapidement des actions politiques prioritaires qui leur permettront d'investir les milliers de milliards nécessaires pour répondre à la crise climatique.

En 2021, l'Investor Agenda a recruté 733 investisseurs institutionnels représentant 52 000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion pour signer la Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur la crise climatique publiée avant la COP26. Parmi les signataires figurent certains des plus grands investisseurs mondiaux, dont State Street Global Advisors, Amundi, Legal & General Investment Management, UBS Asset Management, Sumitomo Mitsui Trust Asset Management, Aberdeen Standard Investments, Aviva Plc, BNP Paribas Asset Management et Allianz Global Investors. En outre, les signataires comprennent également certains des plus petits investisseurs et représentent un large éventail de régions du monde.

Un grand nombre des principales questions politiques posées dans la Déclaration se reflètent dans les résultats politiques de la COP26 et dans les annonces plus larges faites à la fin de l'année 2021, y compris des obligations accrues concernant le reporting sur les risques climatiques, les NDC (Nationally Determined Contributions) de plus en plus ambitieux, et la feuille de route du Royaume-Uni vers des plans obligatoires de transition vers zéro émission nette. Par le passé, la Déclaration a été reconnue publiquement par des personnalités telles que le Secrétaire général des Nations Unies et le Secrétaire exécutif de la CCNUCC. La Déclaration de 2021 a également influencé des développements politiques plus larges, notamment la proposition de réglementation sur le reporting climat de la Commission américaine des valeurs mobilières et des changes, lancée en mars 2022, qui cite spécifiquement la Déclaration. Cela a permis à tous les signataires de la Déclaration, y compris les petits investisseurs, de plaider efficacement en faveur d'un changement de politique au niveau mondial.

Ressources sélectionnées

Domaine du dialogue avec les pouvoirs publics	Description	Outils, méthodologies et ressources
<p>Déclarations des investisseurs</p>	<p>Les déclarations clés et les appels à l'action de l'Investor Agenda et de ses partenaires sont détaillés ici, avec des exemples d'appels à l'action à la disposition des investisseurs.</p>	<p>Une liste de déclarations et d'appels à l'action, émanant de l'Investor Agenda et de ses partenaires fondateurs, peut être consultée à l'adresse suivante : https://theinvestoragenda.org/focus-areas/policy-advocacy/. Voici quelques exemples récents :</p> <p>(Octobre 2021) <i>Letter to METI on Strategic Energy Plan</i> (Octobre 2021) <i>Letter to FSA on Climate Disclosure</i> (Juin 2021) <i>Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis</i> (Avril 2021) <i>Letter to US Policymakers on the Climate Crisis</i> (Mars 2021) <i>Letter on the Strategic Energy Plan Review to Minister Hiroshi Kajiyama of Japan</i> (Décembre 2020) <i>Statement on High Climate Ambition in the EU's 2030 Target and Sustainable Recovery package</i> (Novembre 2020) <i>Call for the United States to rejoin the Paris Agreement</i> (Mai 2020) <i>Investor Statement to EU leaders on Sustainable Recovery from COVID-19</i> PRI (2021), <i>Sustainable Land Use</i> https://www.unpri.org/sustainability-issues/environmental-social-and-governance-issues/environmental-issues/sustainable-land-use Race to Zero (2021), <i>FINANCIAL SECTOR COMMITMENT LETTER ON ELIMINATING COMMODITY-DRIVEN DEFORESTATION</i> https://racetozero.unfccc.int/wp-content/uploads/2021/11/DFF-Commitment-Letter-.pdf</p>
<p>Lobbying des entreprises</p>	<p>Attentes des entreprises en matière de lobbying</p>	<p>Ceres (2020), <i>Blueprint for Responsible Policy Engagement on Climate Change</i> https://www.ceres.org/resources/reports/blueprint-responsible-policy-engagement-climate-change</p> <p>IIGCC (2018), <i>Investor Expectations on Corporate Lobbying</i> https://www.iigcc.org/resource/investor-expectations-on-corporate-lobbying/</p> <p>PRI (2018), <i>Converging on Climate Lobbying</i> https://www.unpri.org/Uploads/g/v/q/PRI_Converging_on_climate_lobbying.pdf</p> <p>PRI (2022), <i>The investor case for responsible political engagement</i> https://www.unpri.org/governance-issues/the-investor-case-for-responsible-political-engagement/9366-article</p> <p>Responsible Lobbying (2020), <i>Responsible Lobbying: An Evaluation Framework</i> https://static1.squarespace.com/static/5e85df904eec2417de2b4800/t/5ef1e5fd5d6e1015f5b171ef/1592911361771/The+Responsible-Lobbying-Framework_v-June2020.pdf</p> <p>IEA, <i>Responsible Climate Lobbying: The Global Standard</i> https://climate-lobbying.com/</p>

Domaine d'investissement	Description	Outils, méthodologies et ressources
<p>Défense des intérêts des investisseurs</p>	<p>Attentes et appels à l'action des investisseurs en matière de lobbying</p>	<p>AOA (2021), <i>Inaugural 2025 Target Setting Protocol</i> https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/01/Alliance-Target-Setting-Protocol-2021.pdf</p> <p>Ceres (2020), <i>Addressing Climate as a Systemic Risk: A Call to Action for U.S. Financial Regulators</i> https://www.ceres.org/news-center/press-releases/sweeping-new-report-provides-us-financial-regulators-key-action-steps</p> <p>IGCC (2019), <i>Policies for a Resilient Net Zero Emissions Economy</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/06/Policies-for-a-resilient-economy_FINALa.pdf</p> <p>IGCC (2020), <i>Mapping Australia's Net-Zero Investment Potential</i> https://igcc.org.au/wp-content/uploads/2020/10/121020_IGCC-Report_Net-Zero-Investment-Opportunity.pdf</p> <p>PRI (2021), <i>Policy Briefing: The Road to COP26</i> https://www.unpri.org/download?ac=15081</p> <p>PRI (2020), <i>How Government and Investors Can Deliver Net-zero in the UK</i> https://dwtzyx6upklss.cloudfront.net/Uploads/f/n/k/pri2020howgovernmentandinvestorscandelivernetzerointheuk_916363.pdf</p> <p>PRI (2020), <i>How Government and Investors Can Deliver Net-zero in the US</i> https://dwtzyx6upklss.cloudfront.net/Uploads/p/a/s/pri_usnetzerobriefing2020_42586.pdf</p> <p>PRI (2021), <i>Delivering Net Zero Emissions in Japan</i> https://dwtzyx6upklss.cloudfront.net/Uploads/t/e/i/pri_netzerobriefing2021japan_583956.pdf</p> <p>PRI (2021), <i>Delivering Carbon Neutrality in China</i> https://dwtzyx6upklss.cloudfront.net/Uploads/g/n/f/pri_netzerobriefing2021_china_6734.pdf</p> <p>PRI (2021), <i>Responsible Investment Policy Database</i> https://www.unpri.org/policy/regulation-database</p> <p>PRI and the London Stock Exchange Group (2021), <i>The Investor Guide to Climate Collaboration: From COP26 to Net-Zero</i> https://www.unpri.org/climate-change/the-investor-guide-to-climate-collaboration-from-cop26-to-net-zero/7236.article</p> <p>PRI, <i>UNEP-FI & Generation Foundation A Legal Framework for Impact</i> https://www.unpri.org/policy/a-legal-framework-for-impact</p> <p>UNEP FI and PRI (2019), <i>A Legal Framework for Impact</i> https://www.unpri.org/policy/a-legal-framework-for-impact</p> <p>UNEP FI and PRI (2019), <i>Fiduciary Duty in the 21st Century. Final Report</i> https://www.unpri.org/download?ac=9792</p> <p>UNEP FI, <i>A legal framework for impact: sustainability impact in investor decision-making</i> https://www.unepfi.org/publications/a-legal-framework-for-impact-sustainability-impact-in-investor-decision-making/</p>

4

REPORTING DES INVESTISSEURS

Améliorer le reporting des investisseurs pour aider les parties prenantes à suivre l'action des investisseurs dans le cadre d'une trajectoire à 1,5 °C.

Plans d'action climatique des investisseurs (Investor Climate Action Plans)



Investissement



Dialogue avec les entreprises



Dialogue avec les pouvoirs publics



Reporting des investisseurs

Des reportings solides et complets fournis par les investisseurs permettent aux clients, aux bénéficiaires et aux autres parties prenantes de comprendre comment les risques et les opportunités liés au climat sont évalués et gérés par les investisseurs. Ces reportings augmentent la demande de reporting plus cohérent, comparable et fiable des informations liées au climat par les entreprises et autres entités. La publication d'informations de qualité par les entreprises et les investisseurs est une étape importante pour permettre aux forces du marché d'assurer une répartition efficace du

capital et de soutenir une transition planifiée vers une économie zéro émission nette.

De nombreux investisseurs rendent déjà compte de certains aspects de leur performance par le biais du cadre de reporting des PRI et/ou du questionnaire du CDP sur les services financiers. L'annexe 1 du présent rapport établit une correspondance entre ces deux cadres et l'échelle des attentes des ICAP, en identifiant les domaines dans lesquels les informations existantes peuvent soutenir le reporting par rapport à l'échelle.

Engagements, objectifs et cibles

Pour que le reporting permette la responsabilisation des investisseurs, ces derniers devraient, dans un premier temps, publier des informations sur leurs engagements. Les investisseurs des niveaux 2 et 3 vont aller plus loin et partager les objectifs et les cibles du portefeuille. Au fil du temps, les investisseurs

doivent rendre compte des progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés. Les investisseurs du niveau 1 doivent fournir des objectifs quantitatifs alignés sur le niveau zéro émission nette. Ces investisseurs doivent également fournir une analyse détaillée décrivant les progrès qu'ils ont réalisés par rapport à ces objectifs.

Émissions de carbone et évaluation du portefeuille

Les investisseurs du niveau 3 auront commencé à publier des données sur les émissions de carbone et les émissions de portefeuille en utilisant les méthodologies discutées dans la section Investissements ci-dessus. Les investisseurs des niveaux 1 et 2 auront élargi leurs informations pour couvrir l'intégralité de leurs portefeuilles. Le reporting

des émissions de gaz à effet de serre sera également de plus en plus sophistiqué et comprendra des détails sur les analyses de scénarios entreprises et des hypothèses sur le déploiement des technologies, y compris le captage et le stockage géologique du CO₂ (CSC) et d'autres technologies expérimentales³⁴.

Alignement sur la TCFD et évaluation du reporting

Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures – TCFD) donne des recommandations sur les informations à fournir sur le climat afin de permettre une meilleure compréhension des implications financières des changements climatiques. De nombreux investisseurs publient déjà des informations conformes aux recommandations de la TCFD, soit en publiant des informations pertinentes dans leurs propres rapports, soit en utilisant le cadre de rapport et d'évaluation des PRI ou le questionnaire sur les services financiers du CDP. Les exigences de la TCFD et les domaines d'intervention de l'échelle des attentes des ICAP en matière de reporting

des investisseurs sont similaires mais pas identiques. Les investisseurs qui souhaitent faire état d'actions par rapport aux domaines d'intérêt du reporting des investisseurs de l'Échelle devront s'assurer que leurs activités climatiques sont conformes aux recommandations de la TCFD et mettre l'accent sur les activités tournées vers l'avenir (par exemple, la fixation d'objectifs et la planification de scénarios climatiques). Certaines activités axées sur la réduction systémique des risques climatiques, telles que le dialogue avec les pouvoirs publics climatiques et l'investissement dans des solutions climatiques, qui peuvent ne pas être explicitement incluses dans le cadre de la TCFD, peuvent également être signalées comme des actions dans ce domaine d'intérêt.

Le cadre de la TCFD s'articule autour de quatre recommandations largement adoptables, chacune étant liée à un pilier qui s'aligne sur le cadre des ICAP :

1 Gouvernance :

décrire la gouvernance de l'organisation en matière de risques et d'opportunités liés au climat.

2 Stratégie :

communiquer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont importantes.

3 Gestion des risques :

communiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.

4 Paramètres et objectifs :

communiquer les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat lorsque ces informations sont importantes.

Les ICAP et les objectifs qui y sont associés vont au-delà des attentes de la TCFD en matière de reporting et incluent des activités d'engagement politique et d'engagement (dialogue et vote) dans toutes les catégories d'actifs. La récente mise à jour de la TCFD fait référence aux plans de transition, et le cadre ICAPs peut informer les actions des investisseurs pour développer des plans de transition climatique robustes, alors que cela devient une exigence réglementaire dans plus de marchés.

³⁴ Pour une discussion plus approfondie sur ce sujet, voir le document de position de la Net Zero Asset Owner Alliance sur le rôle de la technologie des émissions négatives dans la réalisation de l'alignement climatique pour les investisseurs institutionnels : <https://www.unepfi.org/publications/the-role-of-negative-emissions-in-achieving-climate-alignment-for-asset-owners/>

Ressources sélectionnées

Investisseur Domaine de reporting	Description	Outils, méthodologies et ressources
Toutes ces options	Cadres et outils de reporting pertinents pour les investisseurs	<p>AIGCC (2018), <i>Building on the Base: TCFD Disclosures in Asia</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2020/07/AIGCC_Building-on-the-base_TCFD-Disclosure-in-Asia_FINAL-1.pdf</p> <p>AIGCC (2017), <i>Transparency in Transition: A Guide to Investor Disclosure on Climate Change</i> https://www.aigcc.net/wp-content/uploads/2020/07/AIGCC_IGCC-TRANSPARENCY-in-TRANSITION-FINAL.pdf</p> <p>CDP (2021), <i>Climate Change Questionnaire: Financial Services</i> https://www.cdp.net/en/guidance</p> <p>PRI, <i>Reporting and Assessment Framework</i> https://www.unpri.org/signatories/reporting-and-assessment</p> <p>Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures – TCFD) https://www.fsb-tcfid.org/</p> <p>L'annexe 1 du présent rapport présente une mise en correspondance :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) du cadre de reporting et d'évaluation des PRI et (b) du questionnaire 2021 du CDP relatif aux changements climatiques : des services financiers par rapport à l'échelle des attentes des ICAP



5

GOUVERNANCE

Les investisseurs institutionnels ont l'obligation (souvent appelée obligation fiduciaire) d'agir au mieux des intérêts financiers de leurs bénéficiaires.



Il est convenu que l'absence de prise en compte des éléments qui créent de la valeur à long terme, notamment les questions ESG, constitue un manquement à la responsabilité fiduciaire.

Si les arguments en faveur d'une action visant à résoudre la crise climatique sont clairs, les investisseurs doivent veiller à ce que les actions et les décisions qu'ils prennent soient étayées par des cadres décisionnels et de gouvernance solides. Ces cadres de prise de décision et de gouvernance – les politiques, les mécanismes de responsabilité, les processus de planification et d'évaluation, les processus de reporting et d'évaluation des compétences identifiés dans l'échelle des attentes des ICAP – guident la prise de décision et l'action de l'organisation, et garantissent que ces décisions et actions sont conformes à l'obligation fiduciaire de l'investisseur. Ils garantissent également que les engagements

pris par l'organisation – sur l'investissement, sur l'engagement des entreprises, sur le dialogue avec les pouvoirs publics, sur le reporting des investisseurs – soient effectivement mis en œuvre et traduits en actions concrètes.

Une structure de gouvernance climatique efficace est essentielle pour garantir qu'un investisseur évalue correctement les risques et les opportunités liés au climat, qu'il prenne des décisions stratégiques appropriées sur la manière de les gérer, et qu'il fixe des objectifs et des cibles pertinents et en rende compte. Une supervision descendante et une adhésion du conseil d'administration et de la direction générale sont nécessaires pour garantir l'adoption et l'intégration du risque climatique à l'échelle de l'entreprise. C'est pourquoi le cadre des ICAP considère la gouvernance comme un thème transversal qui doit être intégré dans chacun des domaines d'intervention de l'échelle des attentes.

Politique d'investissement

L'une des étapes clés de la décarbonation d'un portefeuille est l'élaboration et la publication des convictions et des politiques d'investissement d'une organisation, qui définissent clairement l'approche de l'entreprise en matière de gestion des risques et des opportunités liés au climat. L'établissement de convictions en matière d'investissement encourage le conseil d'administration et la direction générale à poser les questions importantes, à débattre des priorités et à demander conseil aux experts du secteur et aux pairs d'organisations similaires. Ce processus permet également de mieux comprendre le fonds, ses bénéficiaires, ses objectifs, les principaux défis à relever pour remplir les obligations à court, moyen et long terme, les horizons temporels pertinents pour les investissements et les facteurs de risque qui pourraient avoir un impact sur les rendements pendant la durée de

vie du fonds. Par conséquent, le processus de révision ou de formulation des convictions d'investissement est un bon moment pour évaluer le rôle de l'analyse climatique dans l'identification des risques d'investissement importants et pour s'engager à intégrer les considérations climatiques dans chaque aspect du processus d'investissement. Alors que les entreprises s'apprêtent à fixer des objectifs de décarbonation à zéro émission net et intermédiaires à l'horizon 2030, les comités d'investissement doivent superviser et approuver les objectifs, faisant ainsi de la fixation des objectifs une composante du travail du conseil d'administration et garantissant la responsabilité. Ces politiques et ces convictions doivent être activement soutenues et supervisées par le conseil d'administration et la direction générale afin de garantir leur adoption à l'échelle de l'entreprise.

Approches du dialogue

L'engagement en faveur de la politique climatique peut se concentrer sur différents niveaux de gouvernement. Il s'agit notamment d'un engagement mondial, visant les organismes supranationaux internationaux et les formations intergouvernementales telles que le G7 et le G20, la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), les organismes internationaux de réglementation financière, y compris la Banque des règlements internationaux, le Conseil de stabilité financière, l'ISSB (Conseil international des normes de durabilité) et l'OICV (Organisation internationale des commissions de valeurs), entre autres, le niveau régional (par exemple, l'Union européenne), le niveau national – tant législatif que réglementaire – et enfin le niveau des États/provinces/municipalités. Les investisseurs institutionnels sont soutenus dans leur engagement en matière de politique climatique

internationale par le groupe de travail sur les politiques de l'Investor Agenda. La défense des intérêts des investisseurs sur les politiques et réglementations prioritaires en matière de changements climatiques à un certain nombre de niveaux régionaux, nationaux et infranationaux est généralement menée par le partenaire fondateur régional concerné dans le cadre des groupes de politique nationale ou en collaboration avec d'autres associations industrielles. En outre, le cas échéant, les partenaires fondateurs coordonnent les voix des investisseurs mondiaux par l'intermédiaire du groupe de travail sur les politiques afin de s'engager sur des questions de politique régionale, nationale ou locale qui ne relèvent pas de leur compétence, mais qui ont une importance mondiale – par exemple, la proposition de réglementation sur le reporting climat de la SEC aux États-Unis et la taxonomie verte de l'UE.

Stratégie, planification et évaluation

Un plan solide et complet pour atteindre les objectifs de l'investisseur en matière de climat est une composante essentielle de l'intégration des risques et opportunités climatiques dans l'ensemble de l'organisation. Les entreprises doivent élaborer ces plans de manière proactive pour faire face aux risques et aux opportunités liés au climat, plutôt qu'au fur et à mesure que les problèmes se présentent. Si la réaction aux crises offre des

occasions de lancer des discussions sur les questions ESG, elle ne doit pas être le seul moment où ces risques sont pris en compte, d'autant plus qu'une réponse à une crise ne s'attaque guère aux racines des problèmes. Ces plans doivent inclure des échéances pour l'examen et la révision au fur et à mesure que les objectifs sont atteints et que les expositions aux risques climatiques et les meilleures pratiques apparaissent et évoluent.

Rapports au conseil d'administration

Le conseil d'administration et les comités du conseil doivent avoir un droit de regard sur tous les risques et opportunités climatiques liés au portefeuille en recevant des rapports audités utilisant des paramètres cohérents. Il s'agit notamment d'examiner régulièrement les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs liés au climat, en mettant l'accent sur les objectifs de décarbonation et les objectifs d'émissions évitées. Les mesures doivent être axées sur la réduction du risque d'investissement en apportant des changements réels dans l'économie et en montrant les progrès réalisés en matière de réduction des émissions dans l'économie réelle, et pas seulement

sur le rééquilibrage des portefeuilles. Les progrès réalisés en matière de réduction de l'économie réelle peuvent être suivis par le Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark, un outil utilisé par les investisseurs pour évaluer les performances des entreprises cibles par rapport aux trois objectifs de haut niveau de l'initiative : réduction des émissions, gouvernance et reporting. La haute direction doit examiner ces rapports et en discuter, poser des questions à ses prestataires de services et à son personnel, évaluer les progrès et le succès de ces initiatives et examiner périodiquement si des ajustements de la stratégie et des tactiques (et éventuellement des prestataires de services) sont nécessaires.

Bilan de compétences

Il est de plus en plus important que le personnel et la direction comprennent comment le risque climatique affecte la stratégie et les performances de l'entreprise. L'éducation et la formation peuvent se faire en interne, de préférence en collaboration avec des experts des aspects pertinents des risques liés à la durabilité, ou dans le cadre de sessions

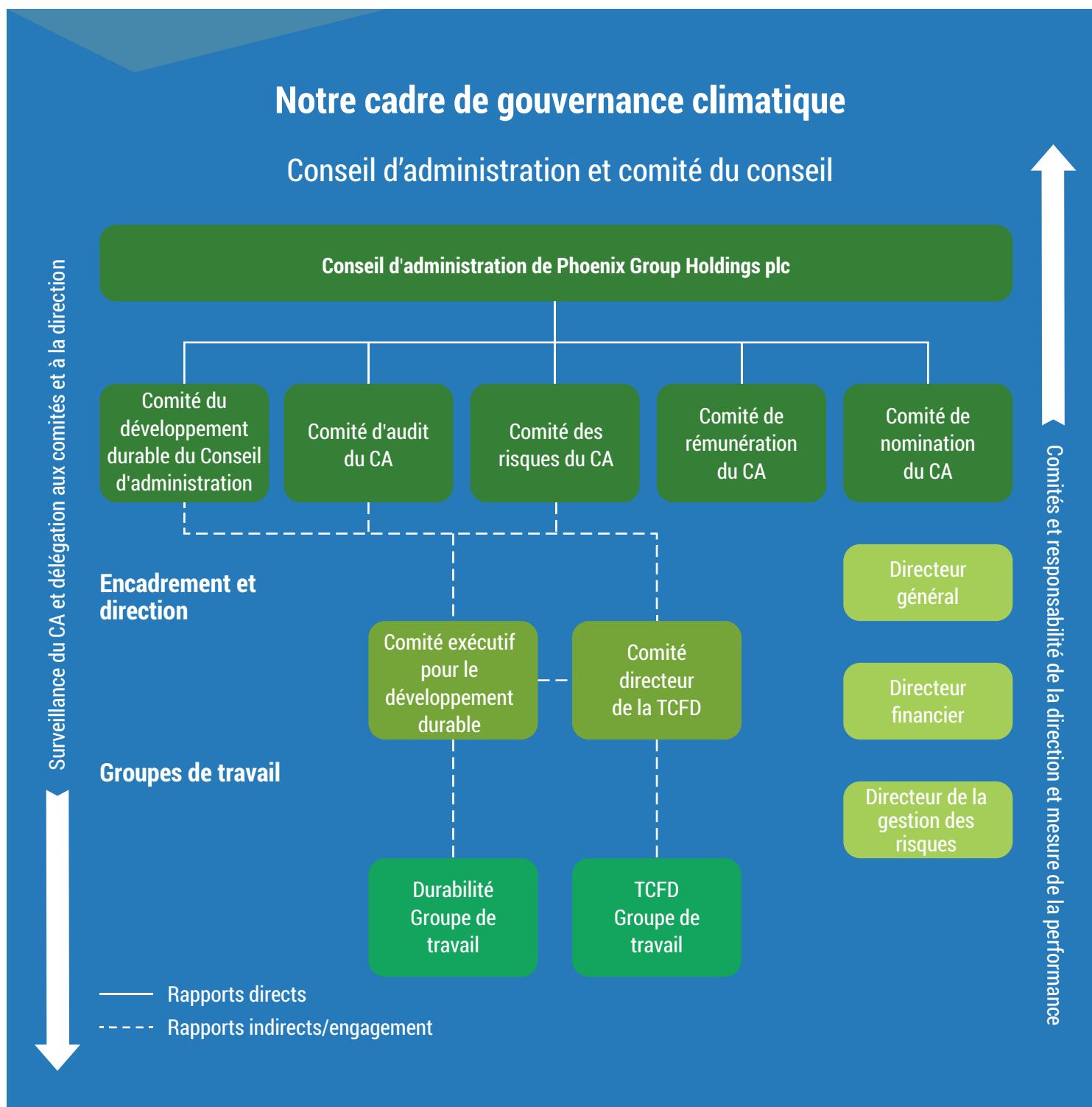
hors site menées par des programmes établis. Les compétences et les capacités du conseil d'administration, de la direction générale et des équipes d'investissement doivent faire l'objet d'une évaluation formelle et annuelle, dont les résultats et les critères d'évaluation doivent faire l'objet de rapports.

Gouvernance de la stratégie climatique au sein du groupe Phoenix

Le groupe Phoenix est le premier fournisseur d'épargne à long terme et de retraite du Royaume-Uni, et gère environ 310 milliards de livres sterling d'actifs³⁵. La stratégie climatique autonome du groupe³⁶ est supervisée par le conseil d'administration du groupe, responsable de la stratégie globale du groupe. L'approche stratégique du groupe en matière de changements climatiques (y compris la gestion des risques et des opportunités liés au climat) est supervisée par le conseil d'administration du groupe, soutenu par le comité de développement durable du conseil. Le conseil d'administration du groupe est également responsable de l'appétence générale du groupe pour le risque et de la fixation des niveaux d'appétence pour le risque couvrant les risques commerciaux et financiers. Cela éclaire leur approche des changements climatiques. L'approche du conseil d'administration du groupe reconnaît que les répercussions climatiques sont une question importante qui doit être traitée par Phoenix depuis le sommet. En conséquence, la prise en compte des changements climatiques est intégrée dans le cadre et les processus de gouvernance institutionnelle de la société. Le conseil d'administration du groupe dispose d'une structure de comités du conseil qui l'aide à s'acquitter de ses responsabilités, par le biais de délégations dans le cadre de termes de référence approuvés. Les responsabilités liées au climat sont attribuées à des comités spécifiques en fonction de leur objectif général et de leurs attributions. Au cours de l'année 2021, le conseil d'administration du groupe s'est réuni formellement huit fois pour examiner les changements climatiques et la TCFD à sept reprises, y compris des séances d'éducation et des mises à jour sur la mise en œuvre de la TCFD et des changements climatiques par les présidents des comités du conseil et la direction.

35 <https://www.thephoenixgroup.com/sites/phoenix-group/files/2022-03/phoenix-group-annual-report-and-accounts-2021-spread-format.pdf>

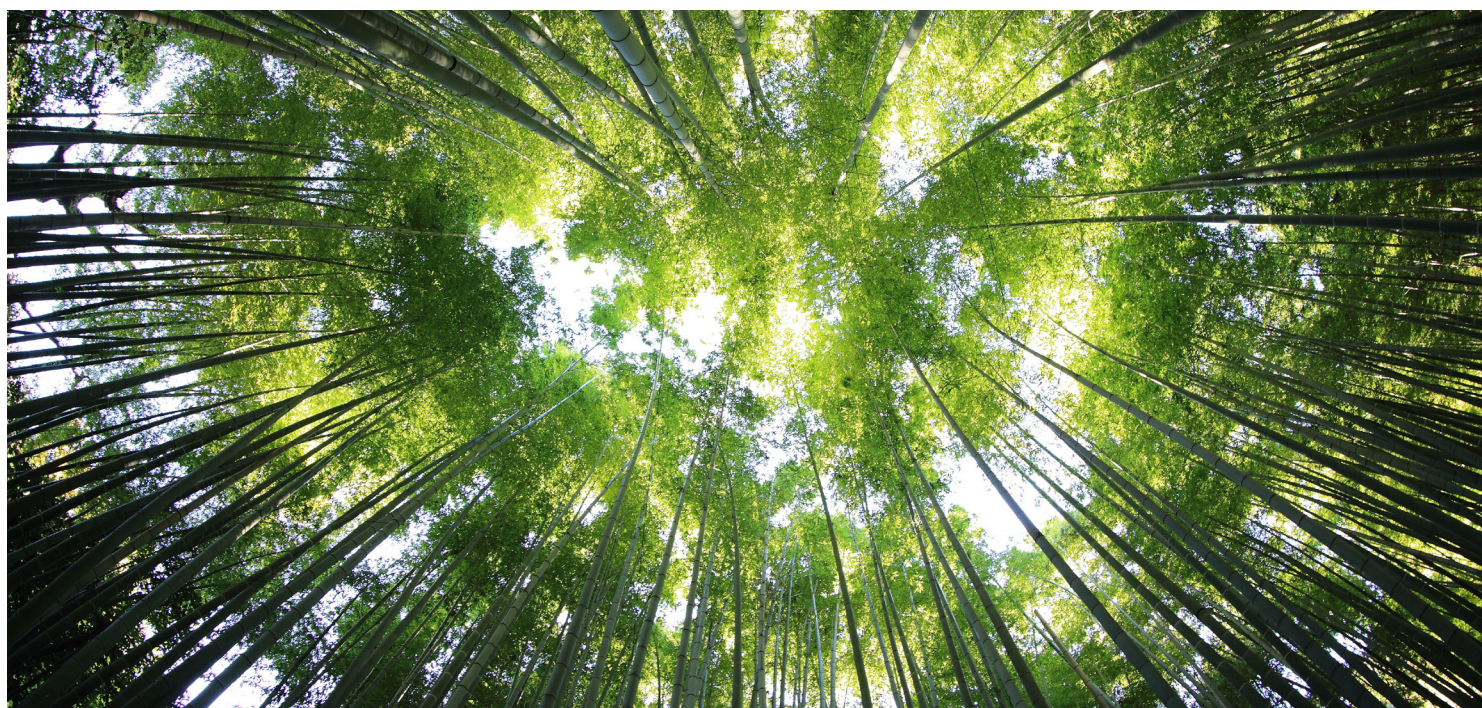
36 <https://www.thephoenixgroup.com/sites/phoenix-group/files/phoenix-group/sustainability-and-responsibility/sustainable-report/Climate%20Report%202021.pdf>



Source : Cadre de gouvernance climatique de Phoenix Group Holdings plc, tel que présenté dans son rapport TCFD 2021.

Ressources sélectionnées


Domaine de gouvernance	Description	Outils, méthodologies et ressources
<p>TOUT</p>	<p>Cadre de gouvernance</p> <p>Les ressources fournissent des orientations sur la façon dont un investisseur peut établir un cadre de gouvernance climatique efficace et intégrer efficacement les considérations de risque climatique dans la prise de décision d'investissement.</p>	<p>AIGCC, <i>Climate Change Training program</i> https://www.aigcc.net/climate-change-training/</p> <p>APRA (2021), <i>Draft Prudential Practice Guide on Climate Change Financial Risks</i> https://www.apra.gov.au/consultation-on-draft-prudential-practice-guide-on-climate-change-financial-risks</p> <p>Ceres (2019), <i>Running the Risk: How Corporate Boards Can Oversee Environmental, Social and Governance (ESG) Issues</i> https://www.ceres.org/resources/reports/running-risk-how-corporate-boards-can-oversee-environmental-social-and-governance</p> <p>Ceres (2018), <i>Systems Rule: How Board Governance Can Drive Sustainability Performance</i> https://static1.squarespace.com/static/5143211de4b038607dd318cb/t/5afc5e271ae6cf3092ecd7ed/1526488627169/%20Systems+Rule_Final.pdf</p> <p>IIGCC (2018), <i>Addressing Climate Risks and Opportunities in the Investment Process</i> https://www.iigcc.org/resource/addressing-climate-risks-and-opportunities-in-the-investment-process/</p> <p>FCA & Bank of England PRA (2020), <i>Climate Risk Forum Guide 2020 Summary</i> https://www.fca.org.uk/publication/corporate/climate-financial-risk-forum-guide-2020-summary.pdf</p> <p>PRI (2017), <i>PRI Reporting Framework 2018 Strategy and Governance</i> https://www.unpri.org/Uploads/e/e/e/2.-SG-CC-2018--final.pdf</p> <p>Forum économique mondial (2019), <i>How to Set Up Effective Climate Governance on Corporate Boards</i> http://www3.weforum.org/docs/WEF_Creating_effective_climate_governance_on_corporate_boards.pdf</p> <p>PRI (2019), <i>Investment Consultants and ESG: an Asset Owner Guide</i> https://www.unpri.org/asset-owner-resources/investment-consultants-and-esg-an-asset-owner-guide/4577.article</p>




ANNEXE 1


Mise en correspondance (A) du cadre de reporting et d'évaluation des PRI et (B) du questionnaire du CDP relatif aux changements climatiques avec l'échelle des attentes des ICAP en matière de reporting des investisseurs

Échelle des attentes des ICAP – Mise en correspondance de reporting du CDP et des PRI


Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI	
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur
 Nature	Niveau 4	Mesure de l'empreinte carbone du portefeuille	C-FS14.1, C-FS14.1a, C-FS14.1b	ISP 37, ISP 37.1, ISP 38, ISP 38.1	PLUS PLUS PLUS PLUS
	Niveau 3	Aligner l'objectif de réduction des émissions du portefeuille sur les objectifs de la politique nationale et les NDC	C4.2, C4.2b, C-FS4.1d	ISP 37, ISP 37.1	PLUS PLUS
	Niveau 2	Aligner l'objectif de réduction des émissions du portefeuille sur l'objectif de 1,5 °C et sur l'objectif mondial de zéro émission nette à l'horizon 2050	C4.1, C4.1a, C4.1b, C4.2b, C4.2c, C-FS4.1d	ISP 37, ISP 37.1	PLUS PLUS
	Niveau 1	Aligner l'objectif de réduction des émissions du portefeuille sur l'objectif de 1,5 °C et sur l'objectif mondial de zéro émission nette à l'horizon 2050. Fixer des objectifs intermédiaires tous les 5 ans à l'aide de méthodologies et de cadres reconnus pour fixer, évaluer, rendre compte et vérifier les performances	C4.1, C4.1a, C4.1b, C4.2b, C4.2c, C-FS14.1b	ISP 37, ISP 37.1	PLUS PLUS

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
1  Investissement	Stratégie	Niveau 4	Établir une politique formelle sur l'intégration des changements climatiques dans l'analyse des investissements, la prise de décision, le gérant des investissements, ainsi que la sélection et la nomination	C-FS3.6, C-FS3.6a, C-FS3.6b, C-FS3.6c, C-FS3.7, C-FS3.7a	ISP 1.1 ISP 28*	CORE CORE
	Gestion des risques	Niveau 4	Entreprendre l'évaluation des risques climatiques du portefeuille et surveiller régulièrement les risques climatiques du portefeuille, y compris les risques physiques	C2.2, C2.2a, C-FS2.2b, C-FS2.2c, C-FS2.2d, C-FS2.2e	ISP 30, ISP 31, ISP 32, ISP 34, ISP 35, ISP 38, ISP 39	CORE, CORE, PLUS, PLUS, PLUS, PLUS, PLUS
	Allocation d'actifs	Niveau 4	Investir au moins une partie du portefeuille dans des produits alignés sur 2 °C	C-FS4.5 C-FS4.5a	ISP 10 ISP 10.1 ISP 37.1	CORE CORE PLUS
	Stratégie	Niveau 3	S'engager à augmenter les investissements dans les énergies propres appropriées et les opportunités à faible émission de carbone	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 37	PLUS
	Gestion des risques	Niveau 3	Effectuer une analyse des scénarios à 1,5 °C et 2 °C, y compris la transition et le risque physique, en utilisant une méthodologie reconnue. Réviser et mettre à jour cette analyse chaque année	C3.2 C3.2a C3.2b	ISP 33 ISP 33.1	CORE PLUS
	Allocation d'actifs	Niveau 3	Investir une partie du portefeuille dans des entreprises, des produits et des projets alignés sur 1,5 °C	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 10 ISP 10.1 ISP 37.1	CORE CORE PLUS
	Définition d'objectifs supplémentaires	Niveau 3	Fixer des objectifs de décarbonation de scopes 1 et 2 pour vos propres émissions opérationnelles	C4.1, C4.1a, C4.1b, C4.1c	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS
	Stratégie	Niveau 2	Établir une politique d'investissement formelle sur les combustibles fossiles et autres activités à fort impact, qui <ul style="list-style-type: none"> • s'aligne sur un objectif zéro émission nette, • comprend un engagement explicite à éliminer progressivement l'exposition aux combustibles fossiles (soit par l'engagement, soit par le désinvestissement), conformément aux trajectoires scientifiques zéro émission nette, et • s'aligne sur les principes de la transition juste. 	C-FS3.6 C-FS3.6a C-FS3.6b C-FS3.6c	ISP 4*	CORE
	Stratégie	Niveau 2	Développer et commencer à mettre en œuvre une stratégie de décarbonation pour au moins un portefeuille ou une classe d'actifs	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS
	Gestion des risques	Niveau 2	Utiliser l'analyse de scénarios et les tests de résistance pour évaluer l'impact des risques physiques et de transition sur le portefeuille et pour éclairer les décisions d'investissement actuelles et futures	C3.2, C3.2a, C3.2b	ISP 33 ISP 33.1	CORE PLUS


Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
Allocation d'actifs	Niveau 1	Intégrer les changements climatiques dans la répartition stratégique des actifs et investir dans des entreprises, des produits et des projets conformes à la hausse de 1,5 °C dans plusieurs catégories d'actifs	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6 C-FS3.6a C-FS3.6b C-FS12.1c	ISP 10 ISP 10.1 ISP 37.1	CORE CORE PLUS	
		Mettre en œuvre des objectifs explicites d'alignement sur zéro émission nette pour les investissements dans les énergies propres et à faible teneur en carbone dans chaque catégorie d'actifs	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS	
		Fixer des objectifs de décarbonation de scope 3 s'ils sont importants, c'est-à-dire >40 % des émissions des actifs sous-jacents	C4.1, C4.1a, C4.1b, C4.1c, C-FS4.1d	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS	
	Niveau 2	Stratégie	Éliminer tous les investissements dans le charbon thermique, les sables bitumineux et le forage dans l'Arctique	C-FS3.6 C-FS3.6b	ISP 4*	CORE
		Stratégie	Définir une stratégie pour tous les secteurs à fortes émissions	C-FS3.6, C-FS3.6a, C-FS14.3, C-FS14.3a		
		Gestion des risques	Incorporer de manière explicite l'analyse du scénario zéro émission nette	C3.2 C3.2a C3.2b	ISP 33, ISP 33.1	CORE PLUS
		Allocation d'actifs	Investir (et augmenter la proportion chaque année) dans des entreprises, produits et projets alignés sur la norme 1,5 °C dans toutes les catégories d'actifs	C-FS14.3 C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 10, ISP 10.1 ISP 37.1	CORE CORE PLUS
		Définition d'objectifs supplémentaires	Fixer des objectifs de 1,5 °C dans toutes les catégories d'actifs où des méthodologies reconnues existent	C-FS4.1d	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS
		Définition d'objectifs supplémentaires	Fixer des objectifs de zéro émission nette pour les secteurs à fort impact	C4.2 C4.2b C4.2c C-FS4.1d	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS
		Définition d'objectifs supplémentaires	Fixer des objectifs intermédiaires qui permettent de progresser et d'évaluer la réduction des émissions du portefeuille	C4.2 C4.2b C-FS4.1d	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
2  Dialogue avec les entreprises	Niveau 4	Soutenir les initiatives d'engagement collectif/collaboratif qui encouragent une meilleure gouvernance, une meilleure gestion et une meilleure communication des émissions de gaz à effet de serre et des risques climatiques physiques	C-FS12.5	ISP 18 ISP 18.1 ISP 35	CORE PLUS PLUS	
		Engagement bilatéral	C-FS3.6a C-FS12.1c C12.1 C12.1d C-FS12.5	ISP 15 ISP 35	CORE PLUS	
		Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires	C-FS3.6a C-FS3.7 C-FS3.7a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 35	PLUS	
	Niveau 3	Engagement collectif/collaboratif	Participer activement à des initiatives d'engagement collectif/collaboratif qui encouragent les entreprises à établir des stratégies commerciales alignées sur la norme 1,5 °C.	C-FS12.5	ISP 18 ISP 18.1 ISP 35	CORE PLUS PLUS
		Engagement bilatéral	Engager les entreprises à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans leurs chaînes de valeur conformément aux principes de la transition juste et aligner leurs activités de politique publique sur les objectifs de l'Accord de Paris (directement ou par l'intermédiaire d'associations industrielles/d'organismes commerciaux)	C-FS3.6a, C-FS12.1c, C12.1, C12.1d, C-FS12.5, C12.3b	ISP 15 ISP 22 ISP 43 ISP 44	CORE PLUS CORE CORE
		Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires	Établir une stratégie d'escalade claire pour les entreprises ou autres entités qui n'ont pas répondu de manière appropriée à l'engagement	C-FS3.6a, C-FS12.1c	ISP 19 ISP 20	PLUS CORE
		Engagement collectif/collaboratif	Mener des initiatives d'engagement collectif/collaboratif qui encouragent les entreprises à établir des stratégies d'affaires alignées sur la norme 1,5 °C et publier les entreprises cibles	C-FS12.5	ISP 18 ISP 18.1 ISP 22 ISP 43 ISP 44	CORE PLUS PLUS CORE CORE
		Engagement collectif/collaboratif	Soutenir les résolutions sur le climat qui demandent aux entreprises de s'attaquer aux risques et aux opportunités climatiques importants et systémiques (dans les situations où l'entreprise a montré peu d'engagement à aligner ses stratégies commerciales sur les trajectoires de 1,5 °C)	C-FS3.6 C-FS3.7 C-FS3.7a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 19 ISP 20 ISP 35	PLUS CORE PLUS
		Engagement bilatéral	S'assurer que la plupart des entreprises du portefeuille ont des stratégies commerciales alignées sur la trajectoire de 1,5 °C ou se sont engagées à établir de telles stratégies	C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 37 ISP 37.1 ISP 38 ISP 44	PLUS PLUS PLUS CORE

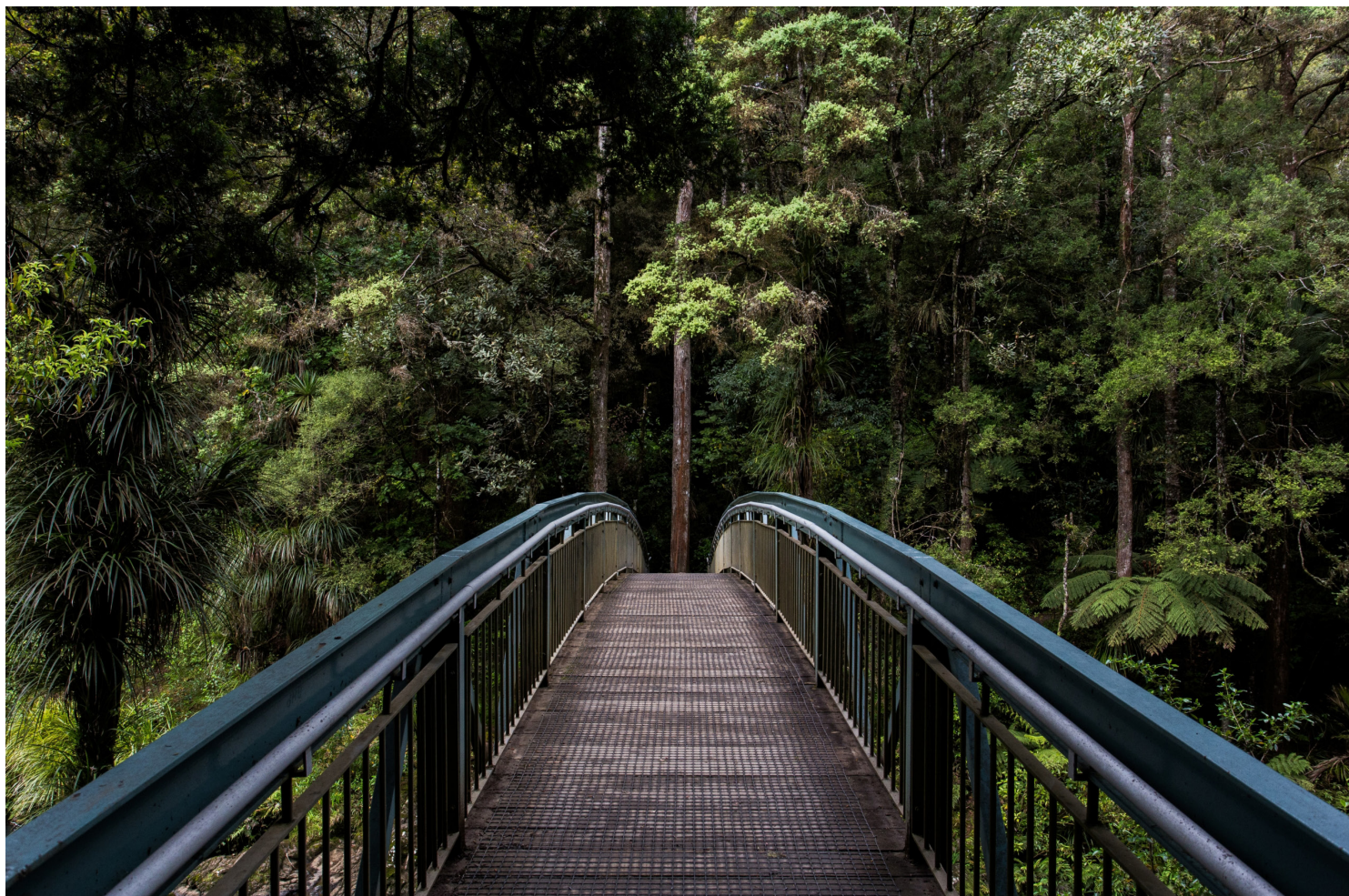
Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI	
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur
Engagement bilatéral		Soutenir et/ou déposer des résolutions sur le climat dans les entreprises dont l'engagement en matière de politique publique n'est pas aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris.	C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 19 ISP 20 ISP 35	PLUS CORE PLUS
		Soutenir, déposer ou co-déposer des résolutions sur le climat dans les entreprises qui n'ont pas répondu de manière appropriée à l'engagement, et voter contre les directeurs pour des raisons climatiques.	C-FS3.6a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 19 ISP 20 ISP 35	PLUS CORE PLUS
Engagement collectif/collaboratif	Niveau 1	Mener des initiatives d'engagement collectif/collaboratif qui encouragent les entreprises à établir des stratégies d'affaires alignées sur la norme 1,5 °C et publier les entreprises cibles	C-FS12.5	ISP 18 ISP 18.1 ISP 22 ISP 43 ISP 44	CORE PLUS PLUS CORE CORE
Engagement collectif/collaboratif		C-FS3.6 C-FS3.7 C-FS3.7a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 19 ISP 20 ISP 35	PLUS CORE PLUS	
Engagement bilatéral		Veiller à ce que la plupart des entreprises du portefeuille respectent les repères, taxonomies ou seuils sectoriels (externes) alignés sur la trajectoire de 1,5 °C	C-FS14.3a C-FS3.6a C-FS12.1c	ISP 22 ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS PLUS
Engagement bilatéral		Publier une politique de vote détaillée sur les questions ESG (en mettant l'accent sur les votes des administrateurs et les résolutions des actionnaires), publier les critères à remplir pour que l'investisseur vote en faveur du plan SOC d'une entreprise	C-FS3.6a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 12 ISP 12.1	CORE PLUS
Processus d'escalade institutionnel et dialogue avec les actionnaires		Déclarer à l'avance les intentions de vote sur les résolutions définissant l'ESG et sur les entreprises à la traîne	C-FS3.6a C-FS12.1c C-FS12.2 C-FS12.2a	ISP 12.1	PLUS


Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
3  Dialogue avec les entreprises	Déclarations des investisseurs	Niveau 4	Soutenir les déclarations collaboratives des investisseurs appelant les gouvernements à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à accélérer les investissements du secteur privé dans la transition à zéro émission nette conformément aux principes de la transition juste, et à améliorer le reporting financier lié au climat	C12.3 C12.3a C-FS12.5	ISP 23.1 ISP 26 ISP 27 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE CORE
	Lobbying		S'assurer que toutes les activités de lobbying menées par l'investisseur sont alignées sur l'ensemble des objectifs de l'Accord de Paris	C12.3 C12.3a	ISP 24 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE
	Plaidoyer		Participation à un réseau régional ou mondial d'investisseurs et contribution aux activités de plaidoyer de l'organisation	C12.3, C12.3a, C12.3b, C12.3c, C-FS12.5	ISP 23	CORE
	Déclarations des investisseurs	Niveau 3	Soutenir les déclarations collaboratives des investisseurs exhortant les gouvernements à mettre en œuvre des mesures politiques spécifiques visant à atteindre zéro émission nette nulle à l'horizon 2050 : élimination progressive du charbon, suppression des subventions aux combustibles fossiles, introduction d'une tarification du carbone	C12.3 C12.3a C-FS12.5	ISP 23.1 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE
	Lobbying		S'assurer que toutes les activités de lobbying menées par les associations commerciales de l'investisseur sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris	C12.3 C12.3a C12.3b	ISP 23.2 ISP 24 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE
	Lobbying		Publier les adhésions et les cotisations des associations professionnelles	C12.3b	ISP 24.1 ISP 25	CORE CORE
	Plaidoyer		Participer à des réunions avec les gouvernements pour leur demander d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, d'accélérer les investissements du secteur privé dans l'économie à zéro émission nette de carbone, conformément aux principes de la transition juste, et de mettre en place un système obligatoire d'information financière sur le climat	C12.3 C12.3a	ISP 23 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE
	Déclarations des investisseurs	Niveau 2	Soutenir les déclarations collaboratives des investisseurs exhortant les gouvernements à mettre en œuvre des mesures politiques spécifiques visant à atteindre zéro émission nette nulle à l'horizon 2050 : élimination progressive du charbon, suppression des subventions aux combustibles fossiles, introduction d'une tarification du carbone	C12.3 C12.3a C-FS12.5	ISP 23.1 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
	Lobbying		S'assurer que toutes les activités de lobbying menées par les associations commerciales de l'investisseur sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris	C12.3 C12.3a C12.3b	ISP 23.2 ISP 24 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE
	Lobbying		Publier les adhésions et les cotisations des associations professionnelles	C12.3b	ISP 24.1 ISP 25	CORE CORE
	Plaidoyer		Participer à des discussions ou à des réunions avec les gouvernements – régionaux, nationaux, infranationaux – en les exhortant à mettre en œuvre des mesures politiques telles que l'abandon progressif du charbon, la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'introduction d'une tarification du carbone, conformément à l'objectif de parvenir à zéro émission nette à l'horizon 2050	C12.3 C12.3a	ISP 23 ISP 26 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE
	Déclarations des investisseurs	Niveau 1	Soutenir les déclarations collaboratives des investisseurs exhortant les gouvernements à mettre en œuvre des mesures politiques spécifiques visant à atteindre zéro émission nette nulle à l'horizon 2050 : élimination progressive du charbon, suppression des subventions aux combustibles fossiles, introduction d'une tarification du carbone	C12.3 C12.3a C-FS12.5	ISP 23.1 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE
	Lobbying		Examiner les activités de lobbying de toutes les associations commerciales et de tous les organismes industriels concernés pour s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris. Exiger de l'organisation qu'elle mette fin à ses activités de lobbying ou qu'elle cesse d'être membre de l'organisation ou de lui apporter son soutien	C12.3 C12.3b	ISP 23.2 ISP 24 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE
	Plaidoyer		Fournir un soutien public fort et jouer un rôle de premier plan/actif dans le débat sur la politique de financement durable et les mesures réglementaires afin de garantir des flux financiers alignés sur la trajectoire de 1,5 °C	C12.3 C12.3a	ISP 23 ISP 23.1 ISP 26 ISP 27 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE CORE CORE CORE

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
<div style="text-align: center;"> <h1>4</h1>  <p>Reporting</p> </div>	Engagements, objectifs et cibles	Niveau 4	Publier une déclaration officielle reconnaissant que les changements climatiques présente des défis nouveaux et importants et exige un engagement à l'échelle de l'organisation pour intégrer les risques et les opportunités connexes dans les pratiques d'investissement	C2.3 C2.3a	ISP 28 ISP 36	CORE PLUS
	Alignement sur la TCFD		Publier une déclaration publique soutenant la TCFD	C-FS12.5	ISP 27	CORE
			Évaluer les informations actuelles par rapport aux orientations de la TCFD et d'autres cadres d'information pertinents	Répondre au CDP permet d'atteindre cet objectif	Le fait de rendre compte aux PRI permet d'atteindre cet objectif	
	Reporting	Niveau 3	Publier les objectifs/cibles de l'organisation et du portefeuille en matière de changements climatiques et rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces objectifs/cibles	Objectifs et performance, impact du portefeuille	ISP 37 ISP 37.1 ISP 38, ISP 38.1 ISP 39 ISP 39.1	PLUS PLUS PLUS PLUS PLUS
			Publier un profil d'émissions de carbone pour au moins un portefeuille ou une catégorie d'actifs	Impact du portefeuille	ISP 37 ISP 37.1 ISP 38.1	PLUS PLUS PLUS
			Publier une évaluation des risques et des opportunités que présente les changements climatiques pour le portefeuille d'investissement	Risque et opportunités	ISP 30 ISP 30.1 ISP 31 ISP 32	CORE CORE CORE PLUS
			Publier des informations sur les recommandations de la TCFD dans le rapport financier	Répondre au CDP permet d'atteindre cet objectif		
			Publier une évaluation des résultats et des impacts obtenus grâce à l'engagement des entreprises	Engagement/ dialogue	ISP 22	PLUS
			Reporting	Niveau 2	Publier les objectifs/cibles de l'organisation et du portefeuille en matière de changements climatiques et rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces objectifs/cibles	Objectifs et performance, impact du portefeuille
	Publier un compte rendu détaillé de la méthodologie analytique et des données sous-jacentes pour le calcul du profil d'émissions du portefeuille	Impact du portefeuille			ISP 38.1	PLUS
	Publier les détails de l'analyse des scénarios effectuée par l'investisseur, y compris les informations sur les hypothèses sous-jacentes et les scénarios utilisés	Stratégie d'entreprise			ISP 33 ISP 33.1	CORE PLUS
	Publier des informations sur les recommandations de la TCFD dans le rapport financier	Répondre au CDP permet d'atteindre cet objectif				
	Publier une évaluation des résultats et des impacts obtenus grâce à le dialogue avec les pouvoirs publics	Engagement/ dialogue			ISP 25 ISP 43 ISP 44	CORE CORE CORE

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI	
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur
	Niveau 1	Communiquer les détails quantitatifs des objectifs intermédiaires de réduction à zéro et rendre compte des progrès réalisés par rapport à ces objectifs	Objectifs et performance, impact du portefeuille	ISP 37 ISP 37.1	PLUS PLUS
		Publier un compte rendu détaillé de la méthodologie analytique et des données sous-jacentes pour le calcul du profil d'émissions du portefeuille	Impact du portefeuille	ISP 38.1	PLUS
		Rendre compte de l'approche de l'investisseur en matière d'analyse de scénarios, y compris le détail des hypothèses, des données utilisées et des mesures prises en conséquence	Stratégie d'entreprise	ISP 33 ISP 33.1	CORE PLUS
		Publier des informations sur les recommandations de la TCFD dans le rapport financier	Répondre au CDP permet d'atteindre cet objectif		
		Publier une évaluation indépendante par une tierce partie des rapports de l'investisseur sur les changements climatiques	Scores CDP	ISP 54.1	PLUS



Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI		
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur	
<div style="text-align: center;">  <p>5</p> <p>Gouvernance</p> </div>	Politique	Niveau 4	Développer des convictions ou des déclarations de politique d'investissement qui définissent l'approche de l'organisation en matière de gestion des risques et des opportunités climatiques. Expliquer en quoi cela fait partie intégrante de la création de valeur à long terme et des obligations fiduciaires et autres envers les bénéficiaires ou les clients	C-FS3.6 C-FS3.6a C-FS3.6b C -FS3.6c	ISP 1.1 ISP 27 ISP 28	CORE CORE CORE
	Responsabilité		Définir les rôles et les responsabilités pour superviser et mettre en œuvre les engagements de l'organisation en matière de changements climatiques et rendre compte des performances de l'organisation dans ce domaine	C1.1a C1.2 C1.2a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
	Planification et évaluation		Élaborer un plan pour atteindre les objectifs de l'organisation en matière de climat et pour gérer les risques et les opportunités que présente les changements climatiques pour le portefeuille	C3.1 C3.3 C3.4 C3.5 C3.5a C-FS3.6 C-FS3.6a C-FS3.6b	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
	Politique	Niveau 3	Veiller à ce que les changements climatiques soit au cœur du plan stratégique de l'organisation et que la stratégie climatique soit pleinement approuvée par le conseil d'administration	C1.1b C3.1	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
	Responsabilité		Définir les responsabilités officielles en matière de changements climatiques dans les mandats et les descriptions de rôles du conseil d'administration et/ou des comités du conseil	C1.1a	ISP 28	CORE
	Planification et évaluation		Mettre en place des processus pour revoir et réviser la stratégie d'investissement au fur et à mesure que les objectifs sont atteints et que les risques climatiques et les meilleures pratiques émergent/évoluent	C3.1 C-FS3.6a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
	Rapports au conseil d'administration		S'assurer que le conseil d'administration et/ou les comités examinent régulièrement les risques et les opportunités climatiques liés au portefeuille et évaluent les progrès réalisés par rapport aux objectifs liés au climat	C1.1b	ISP 28	CORE
	Bilan de compétences		Assurer la formation du personnel sur les risques et opportunités climatiques et les implications pour les portefeuilles d'investissement	C1.1d	ISP 29	CORE

Domaine d'intervention	Niveau	Point sur l'échelle des attentes des ICAP	CDP	PRI	
			Questions du CDP	Identifiant de l'indicateur	Type d'indicateur
	Niveau 2	Veiller à ce que les politiques et les plans de l'organisation en matière de changements climatiques soient activement soutenus par le conseil d'administration et la haute direction	C1.1 C1.1a C1.1b C1.2 C1.2a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
		Fournir des ressources adéquates pour assurer la mise en œuvre efficace des politiques et des plans de l'organisation en matière de changements climatiques	C1.1d C3.3, C3.4 C3.5, C3.5a	ISP 29	CORE
		Mettre en place des processus pour revoir et réviser la stratégie d'investissement au fur et à mesure que les objectifs sont atteints et que les risques climatiques et les meilleures pratiques émergent/évoluent	C3.1 C-FS3.6a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
		Rendre compte régulièrement au conseil d'administration et à la direction générale de la performance climatique et de l'exposition du portefeuille aux risques climatiques	C1.1b C1.2	ISP 29	CORE
		Évaluer officiellement les connaissances et l'expertise de l'organisation en matière de changements climatiques pour le conseil d'administration, la direction générale et les équipes d'investissement	C1.1d	ISP 29	CORE
	Niveau 1	Veiller à ce que les politiques et les plans de l'organisation en matière de changements climatiques soient activement soutenus par le conseil d'administration et la haute direction	C1.1, C1.1a, C1.1b, C1.2, C1.2a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
		Aligner la réalisation des paramètres liés au climat sur la rémunération et les incitations des cadres supérieurs	C1.3 C1.3a	ISP 8 ISP 36	CORE PLUS
		Mettre en place des processus pour revoir et réviser la stratégie d'investissement au fur et à mesure que les objectifs sont atteints et que les risques climatiques et les meilleures pratiques émergent/évoluent	C3.1 C-FS3.6a	ISP 28 ISP 29	CORE CORE
		Rendre compte régulièrement au conseil d'administration et à la direction générale de la performance climatique et de l'exposition du portefeuille aux risques climatiques	C1.1b C1.2	ISP 28	CORE
		S'assurer que le conseil d'administration dispose des capacités et des compétences suffisantes pour superviser, évaluer et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques	C1.1d	ISP 28 ISP 29	CORE CORE

Avis de non-responsabilité antitrust, juridique et réglementaire

L'Investor Agenda et ses partenaires s'engagent à respecter toutes les lois et réglementations qui leur sont applicables. Cela inclut, entre autres, les lois et réglementations antitrust et autres, ainsi que les restrictions sur l'échange d'informations et autres engagements de collaboration qu'elles imposent.

L'échelle des attentes des ICAP et le cadre d'orientation des ICAP sont fournis à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou autres.

L'Investor Agenda est un programme de leadership commun sur la crise climatique qui est unifié, complet et axé sur l'accélération de l'action des investisseurs pour une économie zéro émission nette. Les partenaires fondateurs de l'Investor Agenda sont sept grands groupes travaillant avec des investisseurs : Asia Investor Group on Climate Change, CDP, Ceres, Investor Group on Climate Change, Institutional Investors Group on Climate Change, Principles for Responsible Investment et UNEP Finance Initiative.

theinvestoragenda.org

Cette publication a été rendue possible grâce à une subvention de la ClimateWorks Foundation, un partenaire financier de l'Investor Agenda.